

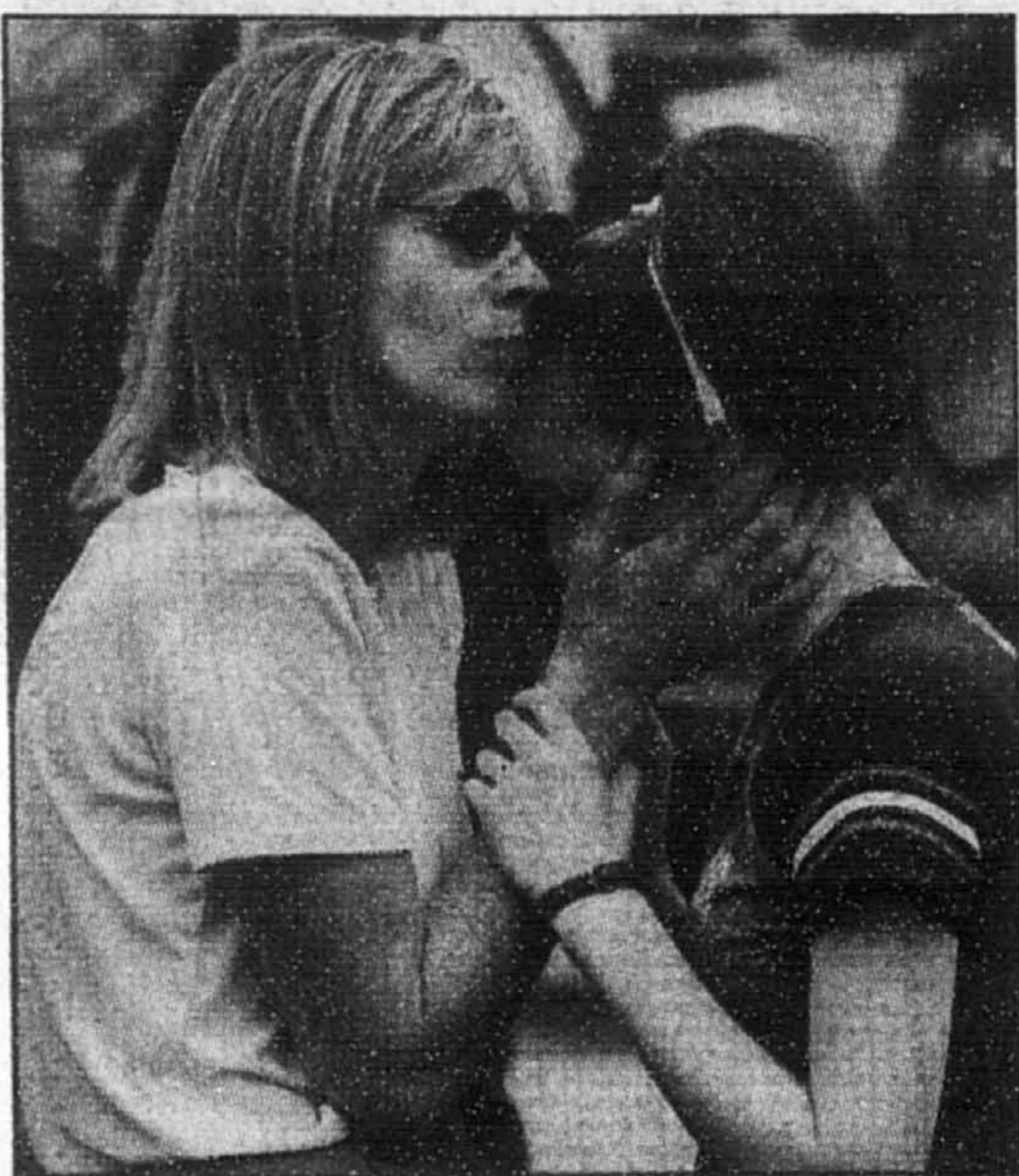
Actualités
Le meilleur bilan routier du Québec depuis 1955
page A17

La guerre du
JOUR 28

Monde
Chrétien ne rejette pas l'envoi de troupes au sol
page E1

Cyberpresse
Il y a des perdants au jeu des subventions
page D16

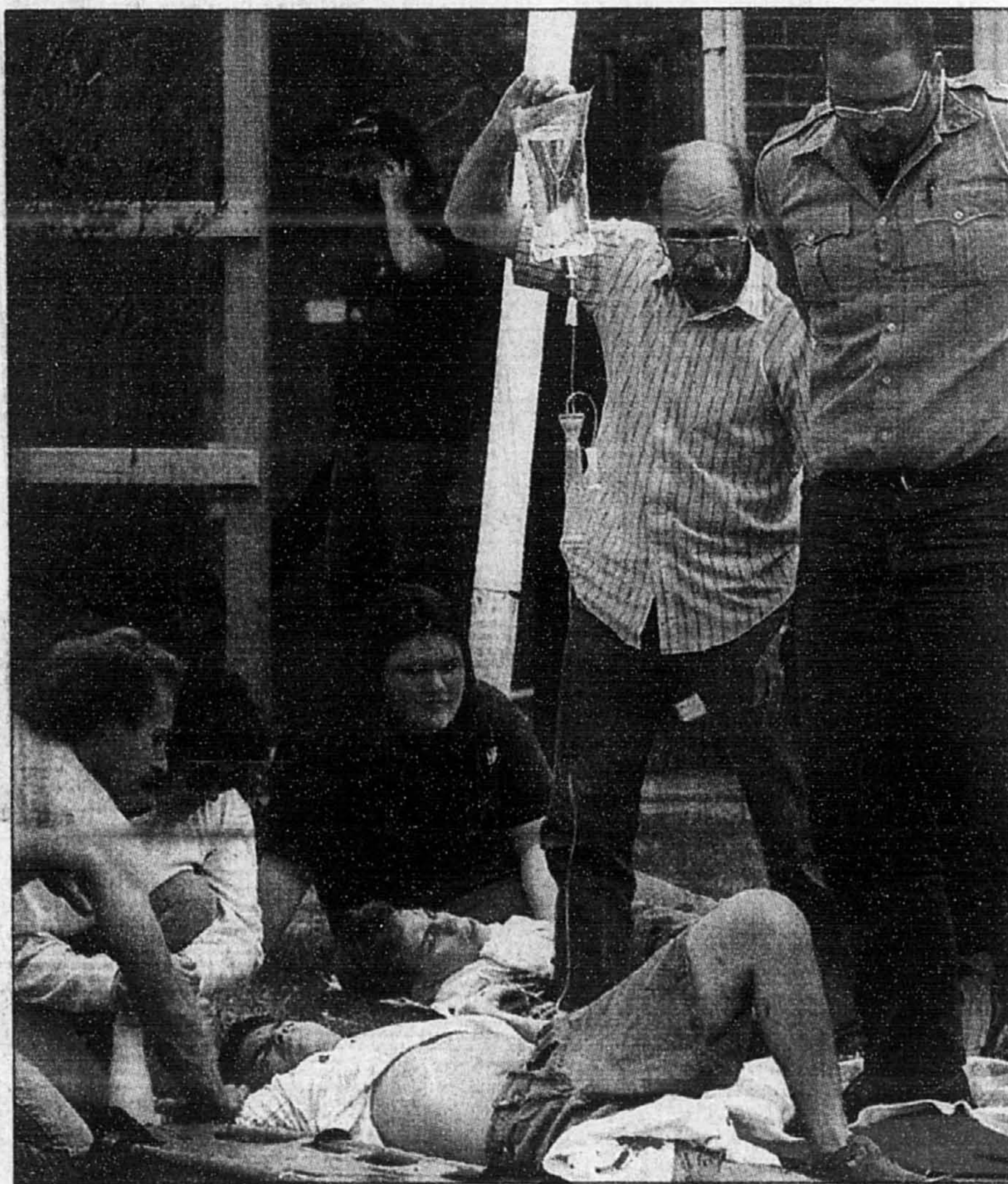
Hockey
Trois ex-Canadiens se vident le coeur!
pages S2 à S5



PHOTOS AP ©
Pendant que des secouristes soignent plusieurs des blessés de la fusillade étendus sur la pelouse de l'école secondaire Columbine de Littleton (photo ci-contre), une mère inquiète retrouve et console sa fille qui s'en est tirée indemne (photo ci-haut). Un officier de police, quant à lui, ne parvient pas à calmer un adolescent en état de choc (photo ci-dessous).

Tuerie dans une école du Colorado

Une vingtaine d'élèves abattus par deux ados armés jusqu'aux dents



d'après AP, Reuter et AFP
LITTLETON, Colorado

Deux adolescents armés jusqu'aux dents et vêtus d'imperméables noirs ont ouvert le feu hier dans une école secondaire d'une banlieue de Denver, faisant une vingtaine de morts et autant de blessés avant de s'enlever la vie.

Il s'agit là de la pire tragédie du genre à survenir dans une école, et de l'un des plus effroyables massacres qu'aient connus les États-Unis.

« J'ai entendu parler de vingt-cinq morts », a déclaré le shérif du comté, John Stone, mais les autorités soulignaient que ce chiffre n'était pas confirmé.

Selon la police, les deux agresseurs, appartenant à un groupe se faisant appeler la Trench Coat Mafia (la Mafia en imperméable), se sont suicidés et leurs corps ont été retrouvés dans la bibliothèque de la Columbine High School de Littleton. Ils portaient sur eux des engins explosifs.

« Il semble qu'il s'agissait d'une mission suicide », a déclaré le shérif, qui a dit ignorer si les victimes étaient « des élèves, des professeurs ou les deux ». Au moins 23 autres élèves, dont onze dans un état critique, étaient soignés dans les hôpitaux locaux.

Un jeune homme a été emmené par la police, menottes aux poignets, environ quatre heures et demie après le drame. La police croit qu'il s'agit d'un ami des tireurs, mais que lui-même n'a pas participé à la fusillade. Plus tard, trois jeunes vêtus de noir ont été appréhendés dans un champ proche, présentés par le shérif comme « de

Voir **TUERIE** en A2

■ Autre texte en page A13

La commission Bédard estime impérative la fusion des villes

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La commission Bédard sur la fiscalité municipale juge « impératif » un grand chambardement de la carte des 111 municipalités de la grande région métropolitaine et recommande au gouvernement d'imposer leur regroupement en une vingtaine de villes, dont au plus cinq ou trois dans l'île de Montréal.

Dans son rapport de 425 pages rendu public hier après onze mois de travaux, la commission recommande en outre la disparition de la CUM et de l'Agence métropolitaine de transport au profit d'un nouveau gouvernement « supra-municipal », élu au scrutin universel et doté d'un pouvoir de taxation, dont la juridiction s'étendrait sur toute la région. Son mandat serait celui de l'éphémère Commission de développement de la métropole.

Le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, qui compte recueillir les réactions des villes aux 108 recommandations du rapport la semaine prochaine, a souligné devant l'Assemblée nationale qu'elle allait soumettre au cabinet des orientations « dans les jours et semaines qui viennent ».

Il existe un courant mondial en faveur des regroupements municipaux, a-t-elle noté. « Je comprends que la commission ait

choisi avec courage de poser cette question. Ça ouvre un débat de société et nous n'avons pas l'intention de le mettre de côté. »

« Nous avons l'intention de poser des gestes qui vont faire avancer la région métropolitaine de Montréal », a pour sa part commenté Lucien Bouchard.

Les principales associations municipales, l'Union des municipalités (UMQ) et celle des MRC (UMRCQ) n'ont pas caché leur déception, prédisant même une hausse du compte de taxes si les recommandations principales sont retenues par le gouvernement.

« Tout ce que ça va faire, c'est coûter plus cher au citoyen plus tard », a affirmé le président de l'UMQ, Mario Laframboise, selon qui il ne restera pas grand chose

Voir **LA** en A2

■ Autres textes: pages B1, B4 à B6

Surpêche de crustacés: le vérificateur général avertit Pêches et Océans

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Oubliant les leçons de l'effondrement des stocks de poissons de fond, qui a envoyé des milliers de pêcheurs au chômage et coûté des milliards aux Canadiens, le gouvernement fédéral est en train de recréer exactement le même scénario-catastrophe avec les mollusques et les crustacés de l'Atlantique.

À moins d'un sérieux coup de barre, les pêcheurs de crabe de neige, de crevettes, de homards et de pétoncles subiront, à moyen terme, le même sort que leurs collègues qui vivaient de la morue, prévient le vérificateur général, Denis Désautels, dans son rapport déposé hier à Ottawa.

« Faute de politique sur les pêches qui reflète entièrement les concepts entourant la durabilité,



Denis Désautels

dénonce M. Désautels, les décisions sont prises au coup par coup et de façon décousue plutôt qu'en fonction d'un cadre global visant une pêche durable. »

Les problèmes de gestion de stocks de crustacés et de mollusques sont les mêmes que ceux constatés il y a quelques années pour les poissons de fond, ajoute Denis Désautels, qui somme Ottawa d'adopter un plan des pêches durable. L'histoire se répète.

Voir **SURPÊCHE** en A2

■ Autre texte en page B5

255
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	- affaires D2	Bandes dessinées D18	Êtes-vous observateur D17	Mots croisés D19, S14
- index D17	Arts et spectacles C7 à C10	Bridge E6	Horoscope E4	Mot mystère E5
- immobilier D17 à D19, E2	- horaire spectacles C10	Décode E7	Loteries A2, A14	Opinions B3
- marchandises E2	- horaire télévision C8	Économie D1 à D15	Mode C1 à C6	Politique B1, B4 à B7
- emplois E2 à E4	- télévision C7	- Marketing D20	Monde B8, E1	
- automobile E4 à E6		Feuilleton E5		

ÉDITORIAL

La guerre morale
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 14, min. 4
Cahier Sports,
page 20



Voyagez et courez la chance de gagner une MERCEDES-BENZ à chaque tranche d'achat de 400\$

Prix imbattables pour l'Europe

Bruxelles 389\$ • Paris 579\$ • Londres 489\$ • Athènes 879\$ • Marseille 429\$ • Vienne 649\$ multi-voyages

Circuit croisière dans les îles grecques Circuit Paris-Provence-Côte d'Azur 10 jours, qualité tourisme supérieur

HAITI 2 pour 1 pour les départs entre le 28 avril et le 16 juin à partir de **540\$** la vente prend fin le 29 avril

8397, rue St-Denis Montréal (Qc) Tél: (514) 858-0011 1 888 302-6221

Suites de la une

Tuerie dans une école du Colorado

TUERIE / Suite de la page A1

bons amis des gens qui ont commis cette atrocité ». Plusieurs heures après la fusillade, qui a eu lieu vers 11 h 30 locales, les policiers continuaient à fouiller pièce par pièce l'établissement. Tous les corps des victimes étaient encore à l'intérieur, par crainte des explosifs et pour conserver les indices. La scène du massacre a été qualifiée par le porte-parole du shérif, Steve Davis, d'« atroce, épouvantable, triste, tragique ».

Des engins explosifs ont été retrouvés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement scolaire. Le porte-parole du shérif a indiqué que les engins étaient disposés de telle sorte qu'il semblait que les assaillants aient « cherché à piéger tout le bâtiment ».

Selon les témoignages des élèves, au moins deux assaillants, vêtus de masques et d'imperméables noirs, ont fait irruption à

l'heure du déjeuner dans la bibliothèque et dans la cafétéria à l'intérieur de laquelle se trouvaient quelque 200 adolescents.

Les agresseurs, munis d'armes de poing et de bombes, ont apparemment ouvert le feu. « J'ai entendu du bruit en bas, puis les filles sont montées en criant: quelqu'un a une arme, et tout le monde s'est caché sous les tables », a expliqué une élève à la chaîne locale de télévision KUSA. « Et ces deux gars sont venus, qui tiraient à vue ».

« J'ai vu un gars en trench-coat noir avec un revolver. (...) Tout le monde était par terre ou courait vers la porte », a raconté un adolescent.

Les assaillants semblaient appartenir à un groupe qui se faisait appeler « la mafia imperméable » et qui était la risée des autres étudiants de l'établissement.

Un adolescent a expliqué à la chaîne KCNC que ce groupe comptait environ une

vingtaine de membres, obsédés par « la mort et la violence ». Ils s'attaquaient « aux minorités, aux gens de couleur et aux gens pratiquant les sports », a-t-il dit.

Une autre élève en larmes a raconté comment les agresseurs « brandissaient un revolver devant son visage en riant. L'un d'eux a dit qu'il agissait de la sorte parce que les gens avaient été mesquins avec lui l'an dernier ». « Il a tiré sur un garçon noir parce qu'il était Noir », a déclaré une autre jeune fille en pleurant.

Une adolescente hospitalisée dans un état critique au Swedish Medical Center de Denver a été blessée par neuf éclats de métal, ce qui confirme l'utilisation d'un engin explosif.

Près du site de la fusillade, au Parc Clement, des parents affolés ont accouru, cherchant à savoir si leur enfant était toujours vivant.

Le président Bill Clinton, informé à la

Maison-Blanche de cette fusillade, a appelé ses concitoyens à prier pour les élèves, les parents et les enseignants frappés par cette épreuve. Il a demandé au peuple américain de se « réveiller » et de contrer la violence à l'école.

C'est le dernier en date d'incidents sanglants dans les écoles américaines. Depuis octobre 1997, cinq fusillades ont éclaté dans des établissements scolaires et douze lycéens et un professeur ont été tués.

Lors d'une conférence de presse, M. Clinton s'est refusé à parler d'« épidémie », mais a reconnu que Columbine High School était hier « l'endroit le plus dangereux du Colorado ». « Nous ne connaissons pas tous les comment ni tous les pourquoi de cette tragédie, a-t-il ajouté. Ce que nous savons, c'est que nous devons faire davantage pour (...) apprendre à nos enfants à exprimer leur colère et résoudre leurs conflits avec des mots et pas des armes ».

La commission Bédard estime impérative la fusion des villes

LA / Suite de la page A1

du rapport dans le pacte fiscal qu'il veut négocier avec Québec d'ici le 20 octobre. En conférence de presse, Denis Bédard a reconnu hier que l'opération fusion recommandée par sa commission serait « politiquement très complexe et très difficile ».

La commission a d'ailleurs prévu qu'en cas d'échec de la démarche, les nouvelles instances métropolitaines de Montréal et Québec — où la commission propose au plus six villes au lieu d'une trentaine — se voient confier la responsabilité des services à portée « supralocale », comme la prévention des incendies ou les ambulances, qui devaient échoir aux nouvelles « municipalités d'agglomération » issues des fusions.

La préférence de la commission va toutefois nettement aux fusions: « Étant donné les inconvénients de la fragmentation ac-

tuelle en matière de concurrence intermunicipale et de manque de cohésion et de synergie, un regroupement des municipalités des agglomérations de Montréal et de Québec est impératif ».

Villes en santé

Les citoyens ne doivent pas s'attendre à voir varier leur compte de taxes, à la baisse ou à la hausse, si les recommandations sont retenues, a dit M. Bédard en conférence de presse. « C'est tellement minime comme impact que je serais porté à dire que les contribuables vont garder le même fardeau fiscal. »

Avec des exceptions notables comme Montréal, la commission a jugé que la situation financière des villes était « relativement bonne ». Son président leur reconnaît le mérite d'avoir absorbé les compressions gouvernementales depuis 1992 sans déséquilibrer leur situation, et d'avoir amélioré leur taux d'endettement, alors que celui du gouvernement a doublé depuis 1982.

« Il est impossible à notre avis de justifier un transfert important de ressources vers les municipalités », conclut donc M. Bédard. D'autant plus qu'en se penchant sur les écarts de taxation, la commission a constaté que les contribuables ontariens payaient 1,2 milliard de plus en taxes locales. Au niveau provincial, la situation est toute autre; nos voisins laissent 26,5 % de moins à l'impôt.

Les ponctions de 375 millions de la réforme Trudel devraient, de l'avis de la commission, être remplacées par une série de transferts de responsabilités qui vont de la voirie régionale aux petites créances, « à moins que la marge du gouvernement lui permette simplement d'abolir cette contribution ».

À moyen terme, la commission recommande même la cession aux villes de la gestion des services sociaux et de santé de première ligne et le rattachement au palier supramunicipal des CLSC et des centres de

soins de longue durée.

Le rapport offre en revanche aux municipalités un « rééquilibrage financier réaliste », dit M. Bédard. Il recommande l'instauration de taux d'imposition distincts avec plafonds pour les secteurs résidentiel et non résidentiel, tout en permettant aux municipalités de taxer différemment le sol et les édifices.

La commission suggère que le gouvernement verse 54 millions de plus en en-lieu de taxes et qu'il remette aux villes 20 % des recettes de la TVQ dans l'hôtellerie, la restauration et les spectacles et des redevances sur les ressources naturelles.

Au total, le « rééquilibrage » proposé se traduit par un transfert vers le secteur municipal de 294 millions à la première année d'application et de 155 millions en « rythme de croisière ». « Ce n'est pas négligeable », pense M. Bédard.

Surpêche de crustacés: le vérificateur général avertit Pêches et Océans

SURPÊCHE / Suite de la page A1

constate le vérificateur. Les pêcheurs, attirés par les très lucratifs crabes des neiges, homards, tréponcles et crevettes, sont de plus en plus nombreux, et de mieux en mieux équipés.

Résultats: surpêche, manque de contrôle et de données sur l'état des stocks, conclut M. Désautels.

La pêche des mollusques et des crustacés sur la côte est canadienne est une grosse affaire d'environ 920 millions (en 1997).

Rien de bien rassurant quand on constate, dans un autre chapitre du rapport du vérificateur, les ratés du programme d'adaptation de la main-d'oeuvre, une composante de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.

M. Désautels démontre en effet que les 150 millions destinés au recyclage des pêcheurs ont été dépensés, le plus souvent, sans le plus élémentaire des contrôles. Ainsi, révèle-t-il, un tiers des projets des pêcheurs

ou des entreprises acceptés par Développement des Ressources humaines (DRHC) n'étaient pas appuyés par une demande. Bon nombre de ces demandes n'étaient même pas reliées au programme mis sur pied pour financer les mesures actives d'adaptation au marché du travail, comme la formation ou les déménagements, mais également pour subventionner les salaires. Autre aberration, note M. Désautels: impossible de déterminer comment les critères de sélection ont été appliqués par les fonctionnaires dans 83 % des dossiers.

À en juger par les constatations du vérificateur général, la Stratégie du poisson de fond était un véritable bar ouvert. Pas de vérification préalable, pas de suivi une fois les subventions accordées. À titre d'exemple, 80 % des subventions ont été versées sans même que DRHC ne vérifie d'abord si la personne en question lui devait de l'argent. Dans 84 %, on n'a pas vérifié si le demandeur traînait une dette envers un autre organisme de l'État et les fonctionnaires ont omis de justifier leur sélection plus de huit fois sur

dix.

Dans plus de trois quarts des cas, DRHC n'a fait aucun suivi sur place, soit pour vérifier les activités financières des entreprises ou pour s'assurer qu'elles fonctionnaient bel et bien. Le Vérificateur note aussi plusieurs remboursements de dépenses accordés sans aucun document.

C'est ainsi qu'une entreprise, dont on tait le nom, a reçu une subvention de 500 000 \$ avant de faire faillite peu après, avant même que le projet ne soit terminé. Une simple vérification aurait permis de constater dès le début que cette entreprise n'était pas viable, souligne le rapport.

Dans la même veine, plusieurs bénéficiaires du programme d'aide au travail indépendant ont continué pendant des mois de recevoir des chèques du gouvernement fédéral après la fermeture de leur entreprise.

Les irrégularités et le manque de rigueur révélés par le vérificateur général peuvent s'expliquer, du moins en partie, par le grand nombre de pêcheurs mis au chômage par le

moratoire sur la pêche de poissons de fond. En peu de temps, plus de 40 000 pêcheurs ont eu recours à la Stratégie du poisson de fond pour survivre, ce qui fait que les fonctionnaires ont été littéralement débordés, explique M. Désautels.

La Stratégie, décrite par les régions et les partis d'opposition comme un fiasco, a coûté au total 1,9 milliard et s'est échelonnée de mai 1994 à août 1998. Ces mesures étaient destinées aux pêcheurs des Maritimes, de Terre-Neuve et du Québec.

Denis Désautels conclut sur une bonne note pour le gouvernement fédéral. Le nouveau programme de 760 millions qui a pris le relais de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique semble beaucoup mieux géré.

Le Vérificateur note avec satisfaction que ses recommandations ont été respectées. « Contrairement à ce que nous avions observé en 1997, écrit-il, les critères d'admissibilité aux nouvelles mesures de restructuration et d'adaptation des pêches pour la côte est sont clairs, logiques et applicables. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9,
http://lapresse.infinet.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.

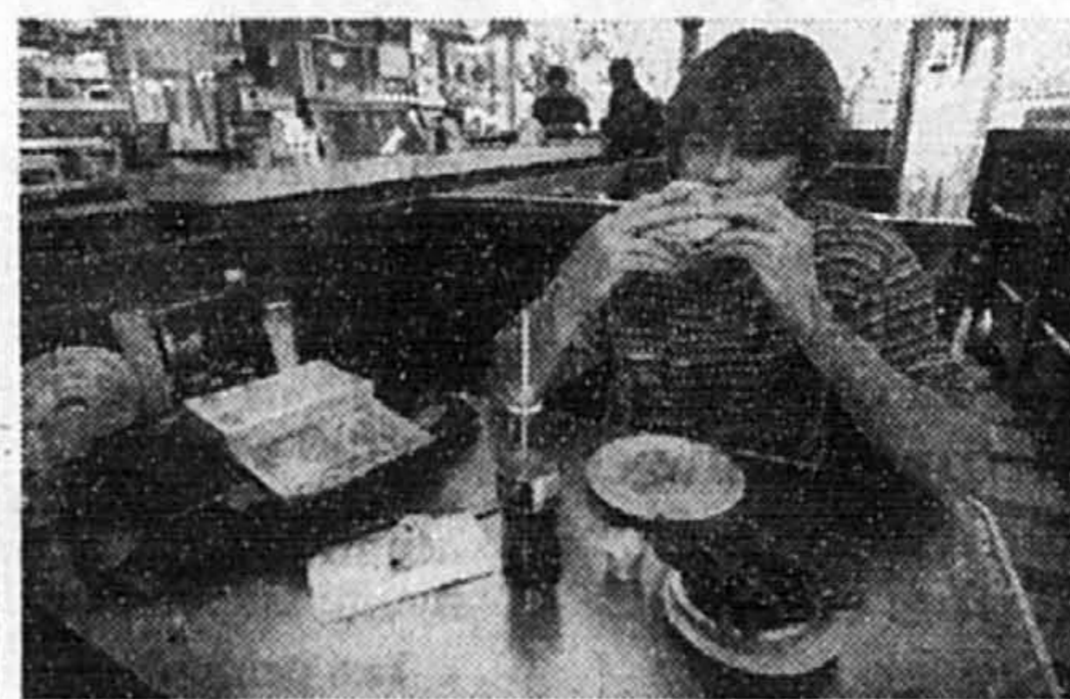
Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 8-9-0
à quatre chiffres : 7-3-2-2
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;
■ à Joliette: organisée par les bénévoles communautaires de Bell, cathédrale (sous-sol), 2, rue Saint-Charles-Borromée, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 400 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Casse-croûte

■ Qui prépare le meilleur hamburger en ville? Un pain pas trop mou sous la dent, une boulette cuite à point, juste ce qu'il faut de tomates, de laitue, d'oignons et de champignons. L'heureux mariage des assaisonnements. L'Avenue propose peut-être le plus gros, La Paryse, le plus célèbre, L'Anecdote, le plus traditionnel, mais le plus savoureux? Demain, dans le cahier Sortir, notre collaborateur, Marc Cassivi, vous présente son palmarès des meilleurs casse-croûte de Montréal. Une tournée qui vous mettra l'eau à la bouche.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Êtes-vous vous d'accord avec l'hypothèse de regrouper les 29 municipalités de la CUM en trois villes?

Faites-vous à l'occasion du bénévolat?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 77 %
Non: 23 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

C'EST GROS... GROS EN SUMO!

Actualités

L'EXPRESS
DU MATIN



Recherches dans le canal de Lachine

■ À bord d'un bateau équipé d'un sonar, des policiers de l'escouade technique de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont entrepris, en début de soirée hier, des recherches dans le canal de Lachine, avec l'espoir de retrouver un indice qui leur permettrait de dissiper le mystère entourant la disparition de la petite Jolène Riendeau, âgée de 10 ans. La fillette est maintenant absente du domicile familial de Pointe-Saint-Charles depuis plus de huit jours. Et les policiers ne disposent d'aucune piste sérieuse pouvant mener à l'écolière. C'est à la suite d'un appel anonyme que le SPCUM a entrepris hier de ratisser le fond du canal de Lachine. « Une personne nous a dit qu'on pourrait trouver des éléments qui nous aideraient dans notre enquête si on fouillait dans le canal à la hauteur de la taverne Magnan », explique l'agent du SPCUM, Pierre Houbart. Ces opérations n'avaient cependant rien donné de concret, hier soir.

Dynamite en Abitibi

■ Les artificiers de la Sûreté du Québec ont désamorcé lundi soir une importante quantité d'explosifs à Malartic, en Abitibi-Témiscamingue. La SQ a découvert la dynamite dans un terrain boisé de la municipalité de Malartic, après avoir reçu un appel anonyme dans la soirée. La quantité d'explosifs trouvés était assez importante pour causer des dommages importants, a indiqué la SQ. Des explosifs provenant de Malartic avaient été saisis récemment à Montréal, dans le repaire d'un gang de motards.

Premiers secours

■ La direction de la santé publique de Montréal-Centre a annoncé hier la publication du Guide de premiers secours 98. Cette réédition vient répondre à une demande du public pour un document qui, malgré sa non-disponibilité depuis quelques années — dernière édition en 1991 — n'a jamais faibli. Le Guide est disponible au prix de 5 \$, tous frais inclus. Pour obtenir un bon de commande, on s'adresse à la DSP de Montréal-Centre, 3725, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3L9. Téléphone : (514) 286-5777 ou télécopieur : (514) 286-5782.

Dehors les Québécois

■ Jim Watson ne s'est pas fait d'amis en Outaouai, hier, en proposant que la ville d'Ottawa cesse d'attribuer des contrats de construction à des entreprises du Québec. La mesure pourrait entrer en vigueur dès aujourd'hui. Le maire d'Ottawa affirme vouloir faire sa part pour dénouer l'impasse « qui dure depuis 20 ans » dans le dossier de la mobilité des travailleurs de la construction, un sujet chaud pour l'Outaouais et l'Est ontarien. « Nous faisons notre part, si petite soit elle, pour mettre de la pression sur le gouvernement du Québec, pour qu'il ouvre son marché de la construction à nos gens, comme notre marché est ouvert pour les Québécois », a fait valoir M. Watson, hier. Selon le maire, le gouvernement Bouchard est entêté face aux griefs de l'Ontario. « C'est simplement une question d'accès égal, ce n'est rien contre les Québécois ou les gens de l'Outaouais », a-t-il dit.

Démantèlement d'une serre hydroponique

■ La Sûreté du Québec (SQ), la GRC et la Sûreté municipale de Saint-Félicien ont saisi des stupéfiants d'une valeur de plus d'un demi-million de dollars lors du démantèlement d'une serre hydroponique et d'un laboratoire de fabrication d'huile de haschisch, lundi après-midi, à Saint-Félicien, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un homme de 33 ans a été arrêté et devrait comparaître par voie de sommation pour répondre à divers chefs d'accusations. Un autre homme est recherché.

Un motard survit à un attentat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Malgré une rafale d'arme semi-automatique tirée hier matin en sa direction, Jean-René Roy, un membre de la bande de motards Dark Circle, affiliée aux Rock Machine et adversaires des Hells Angels, est encore en vie. Selon la police de Laval, Roy n'est pas en danger de mort même s'il a été atteint aux poumons. Il est soigné dans un hôpital.

Il était 8 h 20 quand une Dodge Caravan est venue bloquer le chemin à la Chevrolet Lumina de Roy dans le stationnement du 153, rue L'Allier, dans le quartier Sainte-Rose. Au moins l'un des occupants a ouvert le feu : plus de dix projectiles ont traversé le pare-brise et deux autres la vitre de la porte du chauffeur.

Blessé, Roy, 39 ans, a réussi à se traîner en arrière du stationnement et à se cacher à l'abri des cabanes de jardin où il a été secouru par un voisin. Même s'il est connu dans le secteur, Roy n'habiterait pas au 153, rue L'Allier.

Une dizaine de minutes plus tard, à l'entrée d'un bois, rang de l'Équerre, à un kilomètre de là, des policiers ont trouvé la camionnette dans laquelle se trouvait une arme semi-automatique et un revolver de calibre 357. Avant de prendre la fuite, les occupants ont tenté de mettre le feu au véhicule, mais seulement une partie a été touchée par les flammes.

L'agent Guy Lajeunesse, des affaires publiques de la police de Laval, précise que le fait que le véhicule n'ait pas été calciné va permettre aux spécialistes de prélever des empreintes digitales. La Dodge Caravan avait été volée en janvier à Saint-Hyacinthe.

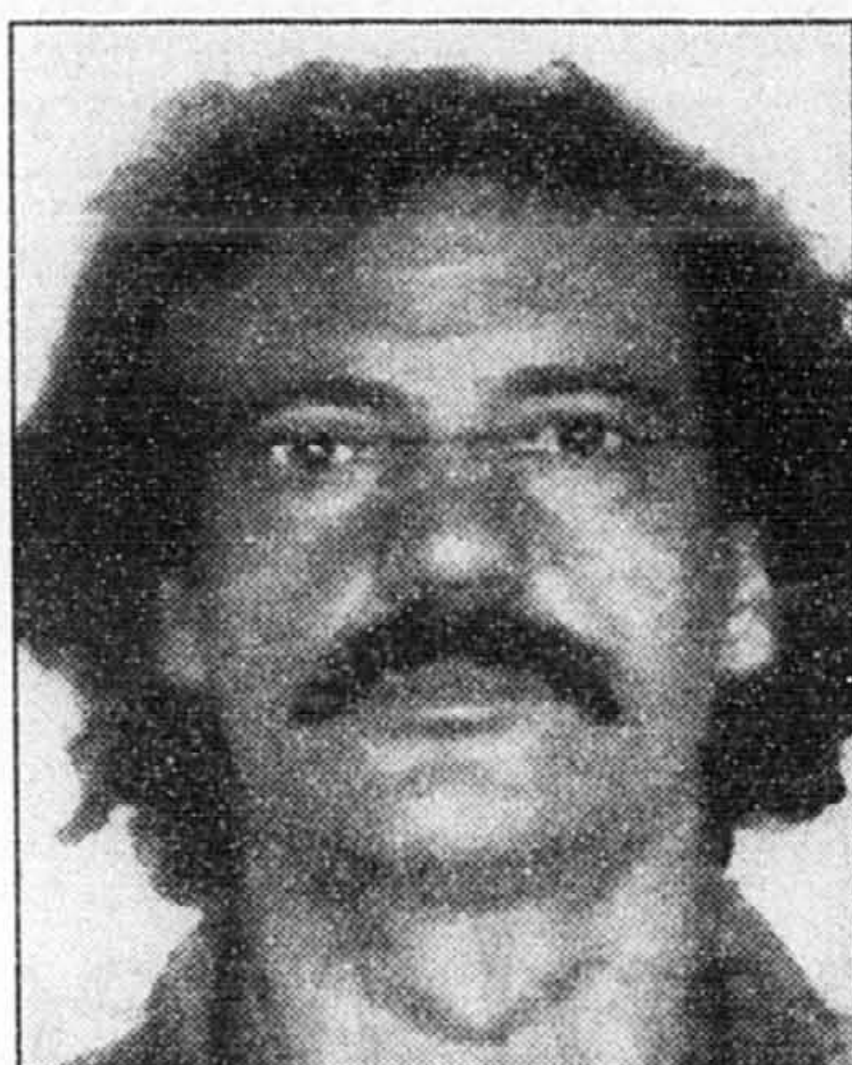
En moins d'un an, Roy est le cinquième ennemi des Hells à être la cible de tireurs dans Laval et aucun des crimes n'a été élucidé.

Le 8 septembre 1998, Johnny Plescio, membre fondateur des Rock Machine, a été assassiné alors qu'il regardait la télévision dans son domicile du quartier Saint-François. Le 24 septembre, Jean Rosa, un Dark Circle, tombait sous les balles près de chez lui, dans le quartier Fabreville.

Le 22 octobre, Pierre Bastien, lui aussi membre des Dark Circle, est



Plus de dix projectiles ont traversé le pare-brise de la Chevrolet Lumina de Jean-René Roy.



Jean-René Roy

mort, tiré à bout portant à son arrivée chez lui, dans le quartier Vimont. Plus chanceux, Michel Possa s'en est tiré avec une balle dans un bras, le 23 novembre. Il a été atteint alors qu'il sortait d'un dépanneur du chemin Bord-de-l'Eau, dans le quartier Sainte-Dorothée.

Rosa, Bastien, Possa et Roy étaient parmi les douze membres des Dark Circle qui avaient été



Le feu allumé dans la camionnette des fuyards n'a pas pris.

condamnés, le 29 janvier 1996 à Laval, à une peine de 30 mois d'emprisonnement après avoir reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir complété pour tuer Normand Labelle, sympathisant très actif des Hells Angels. Labelle n'avait cependant pas été assassiné.

Au début de l'hiver, la Sûreté du Québec a fait avorter une tentative de meurtre contre Jean-Jacques

Roy, frère de Jean-René, qui faisait lui aussi partie du groupe des Dark Circle condamnés en 1996. Deux sympathisants des Hells, Roch Delanay, 33 ans, et Sylvain Tétrault, 30 ans, sont actuellement devant les tribunaux à Longueuil pour cette affaire. Ils avaient été arrêtés à la suite d'une filature alors qu'ils s'approprièrent, semble-t-il, à commettre leur crime.

Le corps du Hells Angel Scott Steinert trouvé dans le Saint-Laurent

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Tout indique que le Hells Angels Scott Steinert, disparu depuis novembre 1997, a été liquidé par ses pairs en même temps que son garde du corps, Donald Magnussen.

Le 15 avril dernier, un cadavre en état de décomposition très avancé a été retrouvé dans un sac poubelle dans le secteur de l'Anse-aux-Bernaches, sur la rive sud du Saint-Laurent, en face de Québec.

Diverses expertises ont été pratiquées sur le squelette et tous les éléments recueillis laissent croire qu'il s'agit bien de Steinert, propriétaire au moment de sa disparition, moins d'un mois après son mariage, de l'île aux Pruches, à Laval.

Pour avoir une confirmation exacte de l'identité du cadavre, la Sûreté du Québec attend les résultats d'une analyse de sa fiche dentaire. Celle-ci ne pourra être faite avant vendredi, le spécialiste de la SQ n'étant pas disponible.

Personne ne s'est présenté à la morgue pour identifier les restes ou pour en prendre possession.

Le squelette a été découvert pas très loin de l'endroit où le cadavre de Magnussen avait été retiré du fleuve, le 22 mai 1998. Les enquêteurs de

la SQ et de Carcajou avaient alors émis l'hypothèse que Magnussen avait été victime d'une purge au sein des Hells. Magnussen avait les mains et les pieds liés et sa tête était recouverte d'un sac de plastique. Le corps aurait pu séjourner dans l'eau jusqu'à six mois.

« Si c'est exact que ces deux motards ont été victimes d'une purge, c'est la première fois que cela se produit depuis 1985 alors que plusieurs Hells avaient été assassinés par des membres du même gang qu'eux à Lennoxville », a dit hier un spécialiste de la SQ. Les deux hommes étaient ensemble quand ils ont été vus vivants pour la dernière fois en novembre 1997.

Steinert, qui a été la vedette d'un film porno tourné dans l'ancien château des Laviguerre, s'était marié en octobre 1997 avec une riche italienne de Saint-Léonard. Pendant son voyage de noces à Vancouver, la police avait fait une descente dans son domaine de l'île aux Pruches alors prêtée aux Death Riders. Depuis, ce domaine est devenu propriété de l'État, qui tente désespérément de le vendre, à la suite d'un jugement de la Cour du Québec.

Steinert, 32 ans au moment de sa disparition, avait été dépeché dans Laval pour y remplacer Michael LaJoie-Smith, emprisonné, qui s'occupait pour le compte des Hells du racket de protection en plus d'être le parrain des Death Riders.



Scott Steinert

PARFAIT SUR TOUS LES PARCOURS

Que vous soyez pro des par 3 ou golfeur en herbe, avec la griffe Greg Norman, votre style sera absolument remarquable.

Petit-déjeuner mode et golf

Le samedi 24 avril, dès 8 h, assistez à la présentation des collections golf gagnantes de l'été. Vous pourriez gagner une journée de golf pour deux personnes en compagnie de joueurs professionnels au Tournoi mixte ProAm VIA Les Ailes. Réservez votre place dès maintenant.

Printemps 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537

Apôtres de l'amour infini : les Centres jeunesse ont besoin de plus de temps

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Les Centres jeunesse des Laurentides tenteront à nouveau de convaincre un juge du Tribunal de la jeunesse, aujourd'hui, d'accorder un délai supplémentaire pour poursuivre l'évaluation des conditions de vie de sept des jeunes sortis la semaine dernière du royaume des Apôtres de l'amour infini, de Saint-Jovite, à l'occasion d'une intervention policière.

La semaine dernière, le tribunal avait accordé un premier délai de cinq jours. Celui-ci est épuisé. Cette fois, les Centres jeunesse demandent 30 jours supplémentaires pour sept enfants, tous des Québécois âgés entre quatre et treize ans et appartenant à quatre familles, a précisé hier le directeur général des Centres jeunesse des Laurentides, Pierre Patenaude.

« On a assez d'éléments pour poursuivre, pour fouiller un petit peu plus », a-t-il dit en interview téléphonique.

Depuis jeudi soir dernier, ces jeunes qu'on a regroupés par famille vivent en familles d'accueil. Leurs parents vivent au monastère

de Saint-Jovite. Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. « Ce qui nous inquiète, c'est que les personnes contre lesquelles pèsent des accusations d'agression sexuelle et de pédophilie sont encore en liberté. Ça nous inquiète de retourner ces enfants à cet endroit où ils se trouvent peut-être », a-t-il ajouté.

Sont recherchés pour agressions sexuelles, attentats à la pudeur, grossière indécence et voies de fait Reynald Huot, 59 ans, et Jean-Gaston Tremblay, 70 ans, ainsi que Ruth-Ann Guzal, 47 ans, et Lise Garand, 57 ans, pour voies de fait.

Les policiers n'ont toujours pas réussi à leur mettre la main au collet.

Pour ce qui est des autres enfants, trois adolescentes avaient été relâchées 24 heures après leur sortie forcée du monastère.

En outre, les autorités consulaires américaines ont retrouvé les parents des neuf jeunes Américains qui vivaient au monastère. Il s'agit d'enfants de deux familles. « Les parents américains se trouvent actuellement au Québec. Les autorités américaines vont s'occuper de retourner ces gens aux États-Unis parce qu'ils ne sont pas ici légalement », a précisé M. Patenaude.

« Je ne peux pas vous garantir que les parents ne les retourneront pas au monastère », a-t-il précisé.

Quant au jeune Belge, les autorités consulaires de la Belgique s'en occupent.

Promoteurs et RIO tentent de trouver un terrain d'entente

Les négociations portent sur l'utilisation d'aires d'exposition « alternatives » pour l'an prochain

HUGO DUMAS

Des représentants de cinq grands salons et foires ont entamé, hier après-midi, une première ronde de négociations avec des dirigeants de la Régie des installations olympiques (RIO), dans le but de trouver un terrain d'entente sur l'utilisation des aires d'exposition « alternatives » du Stade olympique pour l'an prochain.

La semaine dernière, la RIO a indiqué que le toit fixe du Stade ne serait probablement pas en état pour l'hiver prochain et elle a alors élaboré un premier plan pour accommoder les promoteurs, qui doivent toujours tenir leur événement à l'intérieur du monument olympique. Mais pas sur l'aire centrale de jeu, jusqu'à nouvel ordre du moins.

La compagnie américaine Bir-

dair, qui a conçu et installé la nouvelle toiture métallique au coût de 37 millions, n'a toujours pas fourni les explications sur la déchirure de la toile, survenue en janvier, et la RIO commence à perdre patience. La RIO prévoit notamment recouvrir la piscine olympique, ce qui dégagerait un espace d'exposition supplémentaire de 92 000 pieds carrés, et a offert d'ouvrir d'autres sections du complexe sportif afin de satisfaire les promoteurs.

« La RIO nous a fait une proposition sur l'utilisation des aires alternatives et nous sommes arrivés avec un plan de négociation relativement à la tarification de ces aires-là », explique Pierre Parent, porte-parole pour l'Association des promoteurs du Stade olympique (APSO) et président du Groupe Promexpo, qui organise

notamment le Salon national de l'habitation. Il n'a cependant pas révélé le détail des points faisant l'objet de débats.

Les promoteurs ont jusqu'au 15 mai pour approuver ou non ce plan. D'autres rencontres de négociation sont prévues au courant des prochains jours, dont une vendredi.

« Nous demandons à la RIO de continuer à mettre de la pression sur Birdair afin de trouver une solution permanente aux problèmes du toit du Stade », souligne M. Parent, en précisant que les discussions avec la RIO se déroulaient sous le signe de la coopération.

Et les éventuelles actions en justice? « Nous pensons que la plupart des salons vont déposer une poursuite contre la RIO, mais cela va prendre encore quelques mois », indique M. Parent.

Marois exclut un retour à la gratuité des médicaments

Presse Canadienne

Les Québécois ne doivent pas espérer un retour à la gratuité des médicaments, a fait comprendre la ministre de la Santé, Pauline Marois, hier. M^{me} Marois étudie cependant des scénarios qui permettraient à certains groupes de personnes âgées et aux personnes ayant des problèmes de santé mentale de ne pas payer leurs médicaments. Critiquée par l'opposition

libérale, la ministre avait admis que le régime d'assurance médicaments comportait « certains aspects négatifs » qu'il lui fallait corriger.

« Des hypothèses sont à l'étude au ministère et, tel que prévu, d'ici quelques semaines, j'arriverai avec des propositions concrètes. C'est sûr qu'on ne revient pas à la gratuité complète, mais il y a sûrement des corrections à faire », a déclaré M^{me} Marois.



Windstar 3L 99

269 \$*
par mois
LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE
SÉCURITÉ REQUIS

ou
achetez
pour

21 995 \$**

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ location 36 mois
3 995 \$	269 \$
2 995 \$	299 \$
1 995 \$	329 \$

OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE



- 7 passagers
- Moteur V6 avec transmission automatique à surmultipliée
- Sièges baquets à dossier haut
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Vitres, rétroviseurs et verrouillage des portes électriques



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



1000 \$
DE REMISE AUX
DIPLOMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. **Transport (895 \$) et taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Coupe à blanc

Moi, si j'étais Hélène Labrecque, je demeurerais méfiant.

Il y a trois ans, cette jeune femme s'est achetée un modeste appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble de Notre-Dame-de-Grâce. C'est la vue qui l'a séduite. De sa terrasse arrière, elle apercevait un vaste terrain aux arbres magnifiques: érables, marronniers et épinettes. « Une oasis au milieu de la ville », dit-elle.

Vendredi dernier, vous ne le savez que trop bien, une sauvage opération de coupe à blanc a brisé ce paysage enchanteur. Gescor Construction, la firme convertissant en condos l'ancien couvent des dominicains érigé sur ce terrain, a tout rasé. Habitée par la rage et l'impuissance, Mme Labrecque s'est faufilée à la conférence de presse de Jean Fortier, le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, lundi matin.

« Que pouvez-vous dire aux résidents du quartier? » lui a-t-elle demandé. Hélas! M. Fortier n'a pu faire mieux que l'informer du règlement U-1 451, qui prévoit une amende de 200 \$ à 600 \$ à toute entreprise ayant illégalement abattu des arbres.

Mme Labrecque aurait aimé que le maire Bourque soit présent, qu'il dise publiquement sa colère, qu'il promette de déposer un projet de règlement devant le conseil municipal afin d'empêcher les promoteurs inconscients d'agir à leur guise. Mais l'ancien directeur du Jardin botanique ne s'est pas montré le bout du nez.

Depuis deux jours, guidée par une firme de relations publiques du nom de Massy-Forget, Gescor Construction essaie, sans succès, de maîtriser les dommages.

Lors d'un pathétique point de presse lundi après-midi, on a constaté que les frères Rino,

Tony et Ricardo Maggi, actionnaires majoritaires de Gescor Construction, maniaient mieux la scie mécanique que les excuses. Aucun d'eux n'a eu le courage de se montrer.

Les frangins ont plutôt envoyé au front leur architecte, Michel Ange Panzini, dans l'espoir de se refaire une vertu. Ce charmant monsieur, au prénom audacieux pour quelqu'un de sa profession, n'avait cependant pas réponse à toutes les questions.

M. Panzini a fait de son mieux, déclarant que les frères Maggi étaient « meurtris » d'avoir commis ce geste « idiot ». Et il a assuré les voisins du terrain saccagé, des gens comme Mme Labrecque, que de nouveaux arbres seront plantés.

Mais moi, si j'étais Hélène Labrecque, je demeurerais méfiant. Des constructeurs — comptant des dizaines d'années d'expérience — qui se déclarent surpris de la nécessité d'obtenir un permis avant d'abattre des arbres, et qui offrent leurs excuses par la bouche d'un architecte dont chaque mot est surveillé par des relationnistes, ce n'est rien de rassurant.

« Les promoteurs immobiliers? On aime les haïr! Mais aucune ville ne s'est construite sans eux. »

Cameron Charlebois est PDG de l'Institut de développement urbain, un organisme défendant les intérêts des promoteurs d'immeubles commerciaux. Les trucs du métier, il les connaît tous.

En quelques phrases claires, M. Charlebois vous explique la façon dont un projet s'organise, du pré-développement à la mise en chantier. Pour exercer ce métier, il faut avoir les nerfs bien accrochés. Si, par mal-



Philippe
CANTIN

des chicanes. Pourtant, plusieurs projets se déroulent bien à Montréal. Comme la conversion du vieux Forum et la transformation du magasin Simpsons du centre-ville.

Vianney Bélanger, lui, est gestionnaire de projet. Il a notamment mené à bien la construction du Stade de tennis Jarry, un succès retentissant. « Les promoteurs ne sont pas uniquement motivés par l'attrait du profit, dit-il. Les meilleurs d'entre eux sont animés par une vision, ils veulent laisser des traces. Si les auteurs transmettent leurs pensées grâce à l'écriture, les promoteurs le font avec du béton et du mortier. »

La bourde de Gescor Construction fait malheureusement mal à tous les promoteurs actifs à Montréal. Freinés par la récession économique du début des années 90, plusieurs d'entre eux agissent aujourd'hui dans la précipitation, suscitant la légitime colère des citoyens. Il suffirait pourtant d'un peu de bonne volonté pour rétablir l'harmonie dans le développement urbain à Montréal.

Cameron Charlebois, par exemple, évoque la création d'une table ronde où des organismes comme Héritage-Montréal et la Chambre de commerce échangeraient entre eux et avec l'administration municipale.

L'architecte et urbaniste Jean-Claude Marsan souhaite la mise sur pied d'une commission d'arbitrage pour étudier les dérogations au zonage. À Montréal, contrairement aux municipalités environnantes, les citoyens ne peuvent en effet forcer la tenue d'un référendum lorsqu'un projet immobilier dérogeant au plan d'urbanisme suscite une opposition musclée.

Ces suggestions méritent d'être étudiées. Le mini-boom actuel provoque en effet des situations absurdes, où les gens se braquent dans leur position. Le projet du Groupe Lépine de construire de luxueuses maisons à l'ancienne Ferme sous les noyers, sur le flanc du Mont-Royal, l'a illustré avec éclat.

D'un côté, on retrouvait l'administration Bourque, à la recherche d'un objectif compréhensible: l'augmentation de l'assiette fiscale. De l'autre, les opposants au projet, désireux de protéger un espace vert. Mais s'est-on seulement fouillé les méninges pour savoir si le projet du Groupe Lépine était le seul valable? Des architectes auraient-ils pu proposer une solution créative, où chacun aurait trouvé son compte?

Souhaitons que les frères Maggi et les autres promoteurs montréalais aient lu l'article de mon collègue Laurier Cloutier, dans notre numéro de lundi.

On y apprend que Metro Capital Group, la firme torontoise propriétaire du Village olympique depuis l'an dernier, envisage la construction de nouveaux immeubles sur les terrains avoisinants.

Michael O'Gallagher, président de l'entreprise, refuse toute démarche hostile. Il promet de consulter les résidents du quartier et les architectes de Montréal. Il souhaite un projet dont tous seront fiers.

Hélène Labrecque devrait peut-être y déménager.

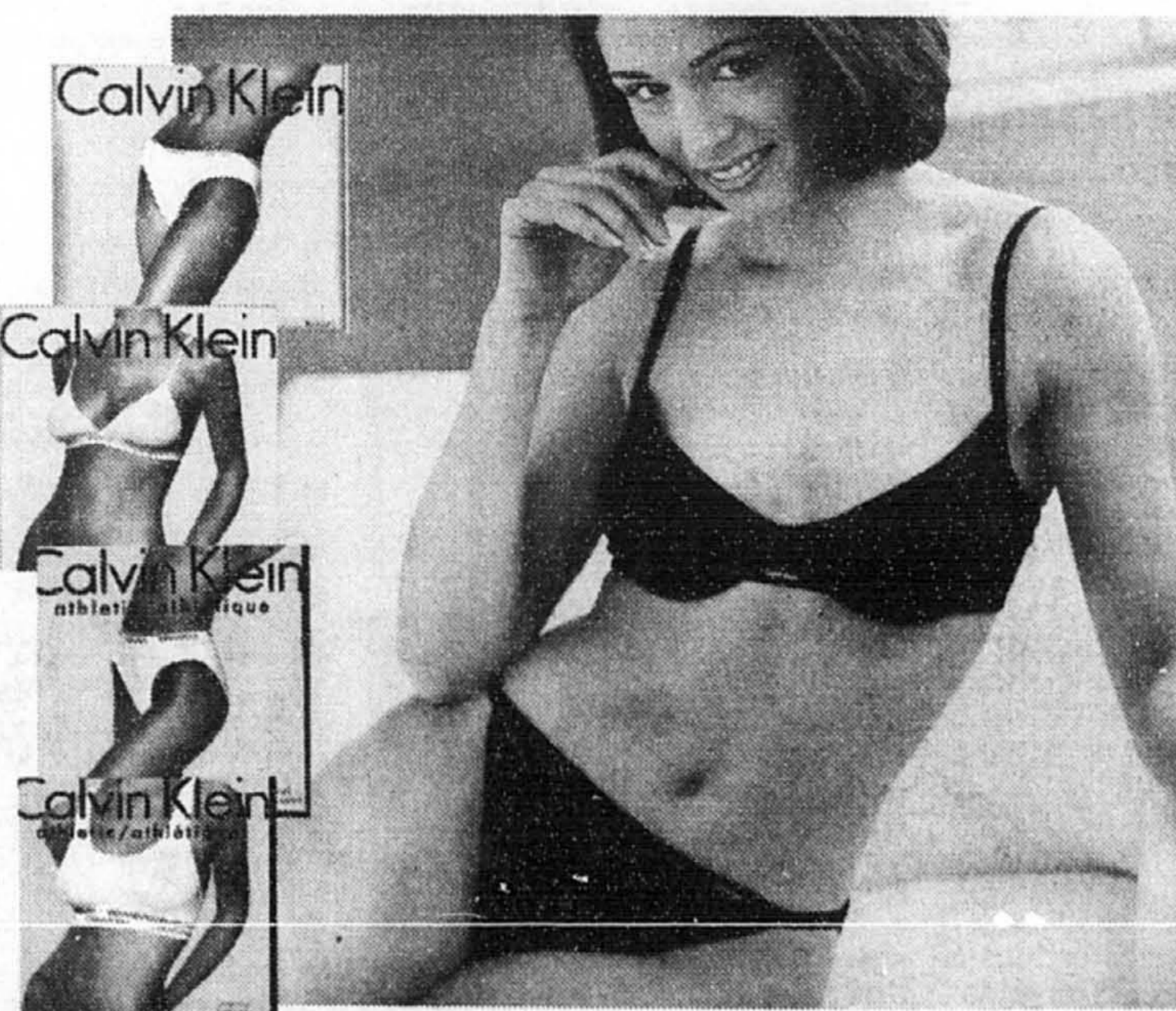
philippe.cantin@lapresse.ca

SEARS

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 AVRIL 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Rabais 25%

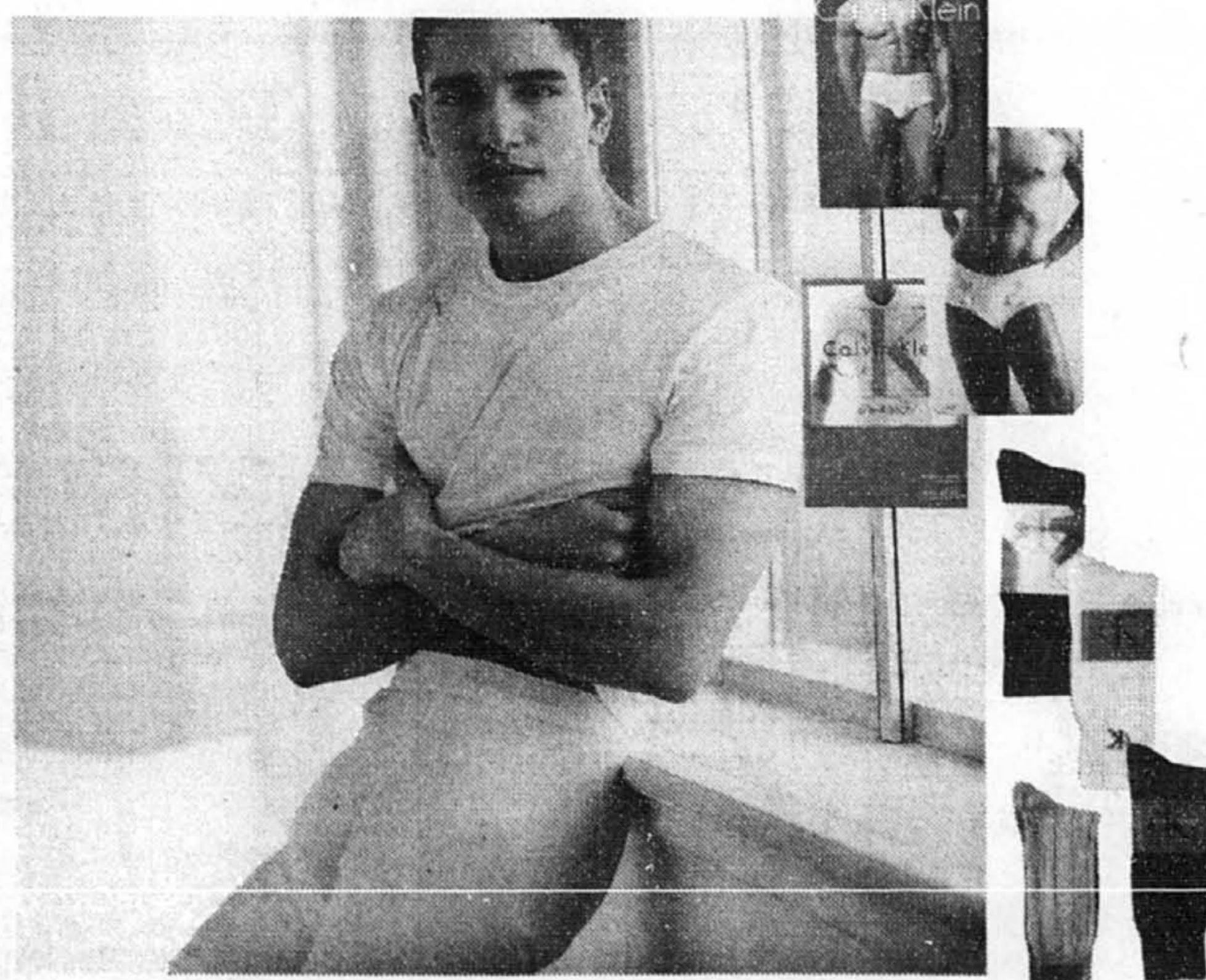
sur dessous intimes et chaussettes Calvin Klein^{MD} pour femmes et sous-vêtements et chaussettes Calvin Klein pour hommes... plus que 5 jours!



DESSOUS ET CHAUSSETTES CALVIN KLEIN POUR FEMMES

Y compris 'Coton Classique' et 'Collections Athlétiques'. Rég. Sears 10-33 \$. Ch.

750-2475



TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS ET CHAUSSETTES CALVIN KLEIN POUR HOMMES

Couleurs, modèles et matières variés. Rég. Sears 9-36 \$. Chac. ou la paire.

675-275

Gagnez le double de points du Club Sears^{MD} pour tous les dessous Calvin Klein pour femmes, tous les sous-vêtements Calvin Klein pour hommes et les chaussettes, achetés avec la carte Sears

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 25 avril 1999. Les membres du Club Sears peuvent utiliser leur carte Sears et gagner le double de points du Club Sears. Sur approbation de votre crédit. L'offre s'applique seulement aux articles des magasins Sears. Renseignez-vous.

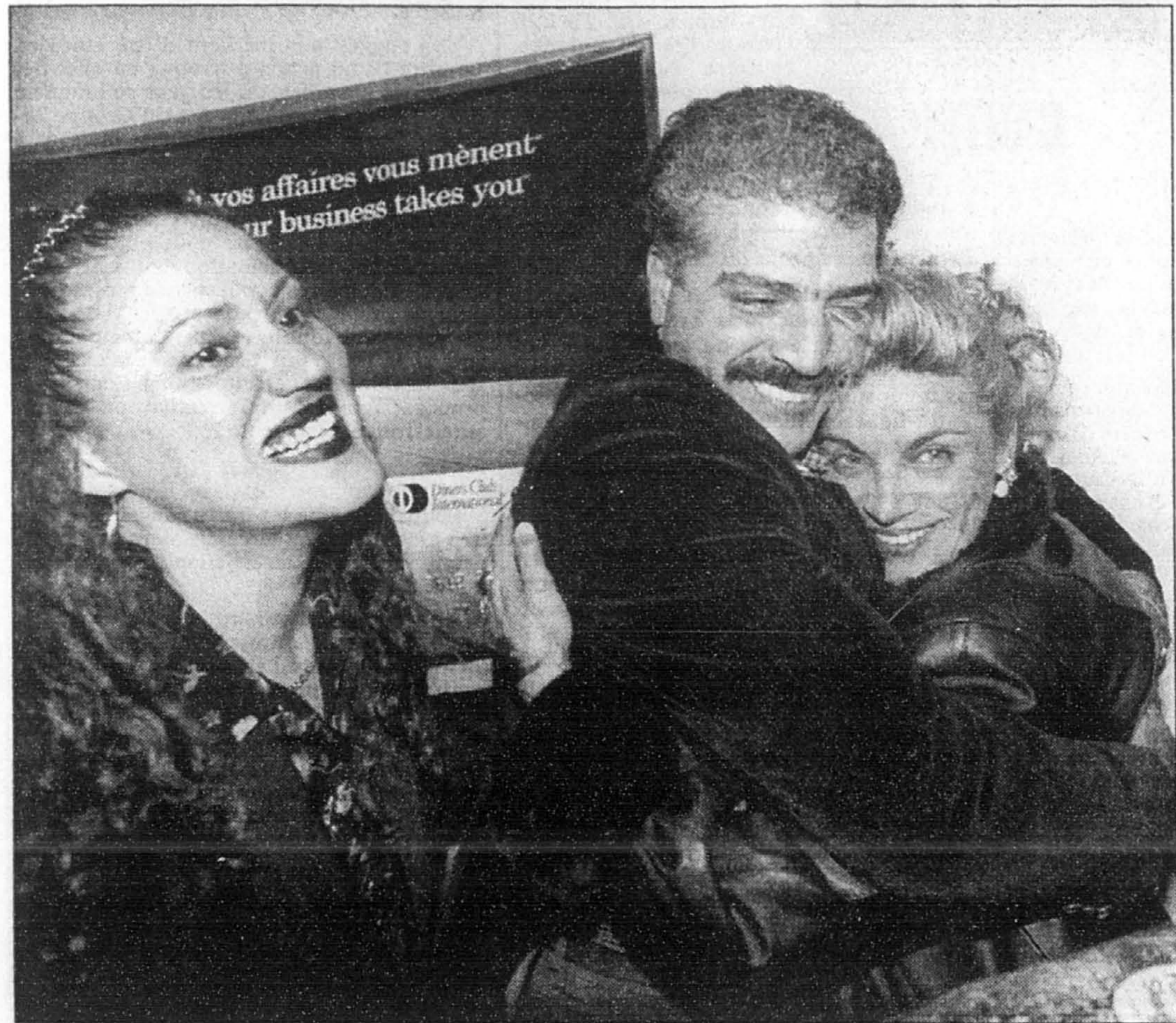
SEARS

Découvrez un autre côté de Sears^{MD}

Île de Montréal

Trente ans à chercher sa petite soeur

Demetre Branis avait 14 ans quand il a appris l'existence d'Olga



Norma Branis était tout sourire, hier après-midi, quand son mari, Demetre, a rencontré sa soeur, Olga Molohdes, pour la première fois de sa vie, à l'aéroport de Dorval. Demetre avait 14 ans quand il a appris l'existence d'Olga. Depuis, il n'a jamais cessé de la chercher, embauchant des détectives et retournant plusieurs fois en Grèce pour enquêter lui-même.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

HUGO DUMAS

La longue croisade entreprise par Demetre Branis pour retrouver sa jeune soeur, qu'il n'avait jamais pu serrer dans ses bras, s'est terminée dans les larmes de joie et les accolades chaleureuses, hier après-midi, après 30 années de recherche, quand elle a enfin franchi les portes des arrivées à l'aéroport de Dorval.

M. Branis, 44 ans, qui habite Kirkland, dans l'ouest de l'île, a appris à l'âge de 14 ans que sa soeur cadette avait été confiée, à sa naissance, aux soins d'une famille d'accueil. Son père lui a ensuite remis le papier d'adoption lui confirmant la nouvelle. Un petit bout de papier jauni aux coins usés qui n'a pas souvent quitté le portefeuille de M. Branis en près de 30 ans. Et qu'il a lu et relu des milliers de fois, toujours dans l'espoir de retrouver sa soeur un jour.

Deux ans plus tard, soit en 1970, Demetre Branis quitte Athènes, capitale de la Grèce, pour venir s'établir au Canada. Toujours sans nouvelle de sa soeur, Olga Molohdes, aujourd'hui âgée de 41 ans.

Sur une période de 30 ans, M. Branis a retenu les services de quatre détectives privés en Grèce et il est retourné dans son pays natal à plusieurs reprises pour retracer sa jeune soeur. Mais Olga demeurait toujours introuvable.

En janvier, M. Branis a communiqué avec les producteurs d'une nouvelle émission grecque de type *Unsolved Mysteries*. Le lendemain de

la diffusion du reportage relatant son histoire, le résident de Kirkland avait en poche le numéro de téléphone de sa soeur, qui lui avait été refilé par la station de télévision. Olga vivait en Grèce avec un mari et deux enfants. Et depuis, le frère et la soeur se parlent sans arrêt au téléphone et ont échangé des photos par la poste.

« Il attend ce moment-là depuis tellement longtemps », souligne Norma, l'épouse de M. Branis depuis 19 ans, quelques minutes avant que l'avion de Mme Molohdes, en provenance d'Athènes, n'atterrisse à Dorval.

La réunion tant attendue a finalement eu lieu, peu après 16 h, en présence d'une vingtaine de membres de la famille du couple Branis. Des larmes de joie ont alors coulé et d'énormes bouquets de fleurs ont été offerts à la dame aux cheveux blonds.

« Comment je me sens ? Comme un million de dollars », confie Demetre Branis, en esquissant un large sourire et en serrant très fort contre lui sa jeune soeur.

Quant à Mme Molohdes, elle a semblé très surprise de l'accueil médiatique qui lui a été réservé et a murmuré, en grec, se sentir extrêmement contente.

Bras dessus, bras dessous, les Branis se sont ensuite dirigés à Kirkland où une grosse fête, arrosée de champagne, a été planifiée par la famille depuis plusieurs jours. Olga Molohdes passera le prochain mois dans la région avec son frère, pour mieux le connaître. Cet été, c'est Demetre et son épouse qui rentreront visite à Olga.

« Ça fait des jours que je cuisine pour ça. Ce soir, c'est la fête », note Mme Branis, tout sourire.

Ils jouent leur vie, espérant un avenir meilleur

Les trois Roumains ont tenté cette funeste traversée comme des dizaines d'autres avant eux

RIMA ELKOURI

Les trois passagers clandestins, sans doute des Roumains, retrouvés sans vie dans un conteneur lundi, sont fort probablement décédés par asphyxie, a révélé hier le coroner Claude Paquin. Les autopsies indiquent que le décès n'était « pas plus vieux que de quelques jours ».

« On présume qu'ils sont morts au moment de leur arrivée (le 14 avril) ou peu de temps avant », a indiqué François Houle, du bureau du coroner. Les corps de ces hommes, tous dans la vingtaine, ne présentaient aucune trace de violence.

Les trois cadavres ont été découverts lundi après-midi dans un conteneur arrivé à Montréal par bateau, le 14 avril, en provenance d'Italie. Ce jour-là, le capitaine du navire *Sénateur de Montréal* avait

avisé les autorités d'Immigration Canada que quatre passagers clandestins roumains se trouvaient à son bord. Les quatre hommes ont demandé l'asile politique. Ils ont été confiés au service d'aide aux réfugiés du YMCA en attendant que leur cause soit entendue devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR).

Quant aux trois hommes retrouvés morts, ils n'avaient sur eux aucun papier et n'ont donc pas pu

être identifiés. La collaboration d'Interpol a été demandée, a indiqué hier Alain Lefrançois, porte-parole du SPCUM.

On sait par ailleurs que les quatre survivants viennent de l'orphelinat de la ville de Borfa en Roumanie, a précisé M. Lefrançois.

L'année dernière, une centaine de désespérés, la plupart Roumains, ont aussi tenté leur chance de cette façon, indique Richard Saint-Louis, porte-parole d'Immigration Canada. Leur désespoir évident ne garantit pas l'acceptation immédiate de leur demande d'asile, précise Jacques Ayotte, porte-parole de la CISR. « Ça montre juste que ce sont des gens prêts à prendre des moyens à haut risque pour leur vie pour venir ici. Ça en dit long sur leur volonté de quitter. Mais ça n'influe pas vraiment sur la

décision. » En 1998, la Commission s'est penchée sur 366 dossiers de demandeurs de statut de réfugié en provenance de la Roumanie et le taux d'acceptation était de 11 %.

Qu'est-ce qui peut pousser des gens à s'embarquer dans un tel enfer ? « Ils sont dans un pays où ils savent très bien que ça va prendre 25 ou 30 ans avant d'avoir un avenir meilleur. Le risque d'un enfer qui va durer une semaine leur fait moins peur que d'attendre d'avoir 50 ans pour s'en sortir », explique le cinéaste Denis Chouinard, qui a coréalisé en 1997 le film *Clandestins*. Aussi dur soit-il, ce film, qui raconte l'aventure de six immigrants clandestins, demeure en deça de la réalité, constate M. Chouinard.

Ils partent avec un bout de pain, un morceau de sucre, une orange. Ils ne s'imaginent pas que la tra-

versée sera infernale, raconte M. Chouinard. « Ils ne voient que la frontière dorée au bout du tunnel. Ils voient le Canada comme un Eldorado. Ils ne soupèsent pas tout », dit le cinéaste qui a recueilli des dizaines de témoignages de Roumains qui ont fait ou s'approprient à faire le voyage.

Des réseaux de passeurs exigent jusqu'à 2000 \$ US pour une traversée, indique M. Chouinard. Et tant que la loi canadienne sur l'immigration oblige les compagnies navales à payer une amende pour chaque passager clandestin (3200 \$ par passager), ces histoires d'horreur vont se poursuivre, dit-il.

« On n'arrête pas la mer avec les bras. Plus haute sera la clôture, plus radicaux seront les moyens pour sauter par dessus. »

Têtes d'affiche

■ Depuis quelques semaines *La Presse* présente des portraits de bénévoles qui sont autant d'exemples de dévouement communautaire, en cette Semaine de l'action bénévole. Aujourd'hui, nous présentons Wilfrid Deraps, de Candiac, et Bibiane Boucher, de L'Assomption (prix Hommage bénévolat-Québec l'an dernier).

■ En reconnaissance de l'engagement de Phyllis Lambert, directrice-fondatrice et présidente du Centre canadien d'architecture (CCA), et pour marquer son soixante-dixième anniversaire de naissance, le conservateur de la collection de photographie du CCA, Paolo Costantini (décédé en 1997), a invité une trentaine de photographes italiens à faire don de photos marquant leur vision personnelle du monde bâti. Ces photos seront exposées au CCA à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 26 septembre.

■ Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, le Mouvement des caisses Desjardins, en collaboration avec la Fédération des centres d'action bénévole, vient de lancer son 24e concours des Prix annuels Desjardins (quatre bourses de 10 000 \$) à l'intention des groupes et organismes engagés dans le développement social, économique et communautaire. Les candidatures doivent être soumises d'ici le 4 juin 1999. Renseignements : (418)

835-8444, poste 6624, ou 1-800-463-4810.

■ Sa mère, Exilda Deraps, était une bénévole modèle qui a mérité en 1988 le prix Grand cœur. À l'exemple de sa mère, Wilfrid Deraps a aujourd'hui droit à la reconnaissance du Centre de bénévolat de la Rive-Sud qui le présente comme l'un de ses bénévoles exemplaires. Ce résident de Candiac, originaire de la Côte-Nord, a choisi de se dévouer surtout pour les jeunes. Sa « carrière » de bénévole l'a mené au fil des ans, du poste de marguillier à celui d'administrateur du club Optimiste local, jusqu'à ce qu'il devienne sollicité pour Diabète de la Rive-Sud. Depuis cinq ans, Wilfrid Deraps est au service d'une popote roulante, recueillant et distribuant des aliments, effectuant de la comptabilité, et diverses tâches.

■ Au Service d'action bénévole du comté de L'Assomption, Bibiane Boucher, qui en est la présidente depuis dix ans, s'est imposée comme l'âme dirigeante de ce centre de bénévolat. Tout a commencé au début de sa retraite de l'enseignement, il y a une douzaine d'années, alors qu'une amie

l'incite à se joindre au Service bénévole 3e âge. Peu de temps après, c'est elle qui va entraîner des centaines de nouveaux bénévoles dans son sillage, au Service bénévole du comté de L'Assomption. La présidente de ce centre de bénévolat n'en est pas moins personnellement très active sur le terrain, étant toutes les semaines au service d'accueil à un repas communautaire. Elle a également mis à profit ses talents d'organisatrice pour multiplier les activités bénévoles (petits-déjeuners à l'école, aide pour achat de matériel scolaire, fête de Noël) et a mérité l'an dernier le prix Hommage bénévolat-Québec.

■ Profitant de la tenue de la Semaine du don d'organes, la fondation Lina Cyr recevait la presse en présence du porte-parole de sa Maison des greffés, Marcel Leboeuf. On a profité de l'occasion pour lancer la campagne de souscription de la fondation, qui compte autant sur des donateurs pour financer la maison qui héberge des greffés en attente ou en convalescence, que sur des donneurs d'organes. Renseignements : 527-8663.

■ Plutôt que de jeter vos vêtements d'hiver, vous pouvez les donner à deux organismes communautaires qui les recueillent dans un cas pour les revendre afin de financer des services d'insertion au marché du travail (Renaissance), ou dans un autre cas pour offrir un manteau qui réchauffera un démuné de l'Accueil Bonneau l'hiver prochain. Dans ce dernier cas, on se rend au magasin le Centre du cuir pour elle et lui, au 1800, avenue du Mont-Royal Est (angle Papineau), pour y remettre (entre 10 h et 16 h) un

manteau d'hiver pour homme. Dans le cas de Renaissance, on peut apporter tout le vieux linge aux magasins Fripe-Prix (7250, boulevard Saint-Laurent ; 3200, Masson ; 1480, Saint-Jean-Baptiste, à Pointe-aux-Trembles ; au 801, boulevard Décarie, Saint-Laurent). Renseignements : 276-3626.

■ Les jeunes scouts québécois ont été invités à contribuer à une bonne oeuvre en remettant un sou pour chacune de leurs années de vie et ont ainsi amassé 4513,50 \$. Ce sont Marie-Andrée Leclerc et Jude Bergeron, de l'Association des scouts du Québec, qui ont officiellement remis cet argent aux représentants de la Société de Saint-Vincent de Paul, pour le projet *Bonne mine*, qui vient en aide aux jeunes pour l'achat de fournitures scolaires.

■ Le Boulot vert, organisme qui se dévoue pour favoriser l'insertion sociale des jeunes depuis une quinzaine d'années (atelier de meuble) peut compter sur Alain Lemaire (vice-président à la direction de C a s c a d e s), comme président d'honneur du spectacle-bénéfice offert par Michel Rivard, avec la participation spé-

cial de Laurence Jalbert, et, en première partie, l'Orchestre des jeunes de Montréal. C'est le mardi 4 mai, 20 h, au Monument national. Coût : 125 \$. Renseignements : 259-2312.

■ La médaillée olympique Annie Pelletier, Youppi, et Jonathan Werner, président de Canderel, ont rencontré des enfants atteints de cancer hospitalisés à l'Hôpital de Montréal pour enfants et à l'hôpital Sainte-Justine, pour les distraire quelques heures. Ils ont profité de l'occasion pour inviter les entreprises à s'inscrire à la course amicale, costumée, du 7 mai dans le centre-ville, afin de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. Renseignements : 842-8636 ou 847-3667.

■ Avril est le Mois de l'autisme (un trouble envahissant du développement) et offre l'occasion de contribuer au fonctionnement du camp Emergo, une colonie de vacances pour permettre aux personnes présentant des troubles envahissants du développement de profiter d'un séjour en plein air, tout en donnant un répit à leurs familles. Le gala-bénéfice d'Emergo, qui est sous la présidence d'honneur de Roger Carle, directeur des services juridiques chez Bombardier, aura lieu le vendredi 30 avril, à l'Hippodrome de Montréal, à compter de 18 h. Coût : 100 \$. Renseignements : 931-2882.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

Taxes du Centre Molson : Radio-Canada s'oppose au huis clos

FRANÇOIS BERGER

Le Tribunal administratif du Québec a été frappé de paralysie, hier, par l'arrivée inattendue d'un nouvel intervenant dans la cause de la contestation par le Centre Molson de son compte de taxes municipales.

La Société Radio-Canada s'est opposée au huis clos réclamé par le Centre Molson sur le témoignage de dirigeants de la Ligue nationale de hockey, qui vont révéler des informations de nature commerciale sur l'exploitation de clubs de hockey autres que le Canadien de Montréal.

Molson réclame non seulement le huis clos, mais aussi la confidentialité de certains documents concernant les affaires d'autres clubs de hockey. Ces documents doivent permettre de chiffrer la valeur marchande de la franchise du Club de hockey Canadien. Cette valeur devra, selon Molson, être soustraite de l'évaluation foncière du Centre Molson (177,5 millions). L'amphithéâtre ne vaudrait, pour fins fiscales, que 35,1 millions, selon Molson qui économiserait ainsi plusieurs millions de dollars par année en taxes municipales.

L'avocate de Radio-Canada, Sylvie Gadoury, est intervenue au dernier moment, hier, pour empêcher le tribunal de décréter le huis clos. Elle a invoqué le droit du public à l'information.

Le président du tribunal, Claude Lecavalier, et le commissaire Paul Laliberté ont fini par constater, après avoir entendu les parties, qu'ils « manquaient d'information » sur la présence des droits et obligations concernant le huis clos et la présence des journalistes au débat. Autrement dit, le tribunal s'est dit incapable de trancher le litige juridique, se trouvant ainsi paralysé.

Huis clos: décision le 25 mai

Les commissaires ont demandé des argumentations écrites aux cinq avocats présents — ceux de la Ville de Montréal, de la Communauté urbaine de Montréal, de Radio-Canada, du Centre Molson et du Canadien Pacifique, qui a aussi des intérêts immobiliers dans l'affaire. Ces notes écrites doivent être déposées le 30 avril et le tribunal se donne jusqu'au 25 mai pour rendre sa décision sur le huis clos et la présence des médias aux débats. Entre-temps, les audiences reprendront le 3 mai sur d'autres points de l'affaire.

Le Tribunal administratif a par ailleurs décidé, hier matin, qu'il possède la compétence pour entendre la preuve du Centre Molson sur la valeur marchande du Club de hockey Canadien. Il s'agit d'un moyen d'évaluer le Centre Molson parmi plusieurs moyens, a dit le tribunal, qui donnait ainsi raison à Molson.

Le départ des Expos aurait peu d'impact financier pour la RIO, selon son président

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le départ du club de baseball des Expos de Montréal du Stade olympique « aurait une incidence financière restreinte » sur les finances de la Régie des installations olympiques (RIO), affirme le président de la RIO, André Tétrault, dans le dernier rapport annuel de l'organisme.

Ces pertes « pourraient être compensées par la venue de quelques événements d'envergure pendant la période de l'année où le sport professionnel occupe en priorité l'enceinte du Stade », mentionne M. Tétrault.

Le rapport a été déposé hier à l'Assemblée nationale du Québec par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Le président de la RIO regroupe en trois types les activités « d'avenir » pour le Parc olym-

pique : les grands salons, l'activité récréo-touristique et les spectacles.

M. Tétrault admet que le bris survenu au toit du stade en janvier dernier a eu des impacts négatifs certains : des salons importants qui devaient s'y tenir ont dû être annulés et l'incident « a frappé l'imagination du public déjà sceptique face aux efforts déployés à ce jour pour couvrir le Stade ».

« Il est actuellement impossible de déterminer l'impact financier pouvant résulter de ce bris », mentionne le rapport. L'annulation de certains événements pourra occasionner des pertes de revenus pour la RIO. Ces pertes seront comptabilisées dans le prochain rapport annuel.

Mais la Régie demeure confiante envers les solutions élaborées par « un entrepreneur qui compte déjà à son actif la réalisation de 95 toitures de stade à travers le monde ».

La RIO se félicite aussi de la vente à un consortium privé du Village olympique au coût de 62,5 millions, en avril dernier.

Le rapport fait mention que 2,5 millions de personnes ont fréquenté les installations de la RIO au cours de la dernière année.

Il y a eu presque un million de spectateurs au baseball, et un autre million pour les activités commerciales qui se sont déroulées au Stade.

Le centre sportif a amené 265 000 participants et les aires extérieures ont attiré 22 000 participants.

Enfin il faut compter 309 000 touristes visiteurs.

Le bilan financier de la RIO indique un léger surplus de 263 000 \$. Mais ce surplus n'a été possible que grâce à une subvention de 12,5 millions du gouvernement québécois.



Une manifestation d'employés de Bell Canada en grève et en lock-out a failli mal tourner, hier à Montréal, lorsqu'une fourgonnette de Bell qui passait par là a été soudainement encerclée et endommagée par des manifestants, avec ses occupants à bord.

Bell : une manifestation qui a failli mal tourner

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Une manifestation d'employés de Bell Canada en grève et en lock-out a failli mal tourner, hier au centre-ville de Montréal, lorsqu'une fourgonnette de Bell qui passait près de là par hasard a été soudainement encerclée et endommagée par des manifestants, avec ses occupants à bord.

Dans le brouhaha, deux pneus ont été crevés, l'échelle sur le toit a été déboulonnée et tirée, des oeufs ont été cassés sur le pare-brise, des autocollants « scabs » ont été apposés et la fourgonnette, avec deux personnes à bord, a été quelque peu secouée, sous le regard des policiers et des caméras.

Le véhicule, conduit par un employé de remplacement, s'est fait intercepter alors qu'il était immobilisé par hasard au feu de circulation où se déroulait la manifestation, au coin de Guy et René-Lévesque.

C'est là que se trouve le siège social de Bell ActiMédia (Les pages jaunes, anciennement Télé-Direct). Le personnel y est en lock-out depuis cinq semaines et manifestait conjointement avec les téléphonistes et techniciens, qui eux sont en grève.

La manifestation avait tout d'abord commencé comme le veut la tradition, avec ses slogans, ses chants populaires avec les paroles modifiées pour se rattacher au con-

flit de travail. Lorsque la fourgonnette bien identifiée de Bell est passée près de là, elle a été encerclée illico, ne pouvant plus avancer, malgré ses coups de klaxon répétés.

Le manège a même causé un petit embouteillage pendant quelques minutes, puisque d'autres voitures, un gros camion et un autobus de la STCUM étaient restés bloqués derrière la fourgonnette de Bell.

Les policiers ont assisté impuissants à la scène, parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Un pneu a été crevé, puis un autre, un oeuf, un autre oeuf, jusqu'à ce que l'escouade anti-émeute arrive au pas de course pour encadrer la fourgonnette et ses deux occu-

pants, qui sont restés en tout temps à l'intérieur. Celle-ci a alors pu redémarrer et rouler, cahin-caha, avec ses deux pneus crevés.

La manifestation de plus de 300 personnes s'est poursuivie dans le calme, puis a pris fin à l'heure prévue.

Le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, affilié à la FTQ, a reçu hier des injonctions limitant les piquets de grève aux abords de deux bureaux de Bell Canada, ce qui, selon le vice-président québécois du syndicat Réjean Bercier, a « envenimé » le climat.

C'est l'impasse dans les négociations entre Bell et son syndicat des téléphonistes et techniciens du Québec et de l'Ontario.

Bouclair

5-jours seulement!
Du 21-25 avril

NOUS PAVONS LES TAXES!

SUR TOUT EN MAGASIN

Peter Goldberg, Propriétaire de Bouclair

Distribuez dès maintenant votre carte XTRA et économisez 20% sur votre prochain achat.

www.bouclair.com

Merci de votre p'tit coup de cœur.

Au cœur de la solution!

Les fenêtres **VIMAT** #1 AU QUÉBEC, VOICI POURQUOI!

Portes d'acier
34 pouces, peinture blanche des 2 côtés garantie 10 ans. Mur de 2x4 double coupe-feu. Cadre 7" recouvert de vinyle à l'extérieur. Qualité supérieure!

365\$ 375\$ 399\$

1068 modèles disponibles

Fenêtre à battant traditionnelle
PVC blanc, garanti 20 ans. Moustiquaire incluse.

A partir de 127\$

Service d'installation garanti 10 ans

Nouvelle porte-patio
haut de gamme à panneaux isolants.
Barre de sécurité et verrou double action. Cadre 7" recouvert de vinyle blanc extérieur. Thermos garantis 10 ans contre le dessèchement. Moustiquaire incluse.

3 pieds 712,00\$
4 pieds 750,60\$

Dimensions L X H	Régulière	HAUT DE GAMME
33" X 37"	231\$	360\$
37" X 45"	250\$	370\$
45" X 45"	268\$	398\$
53" X 53"	303\$	432\$

250\$ 370\$ 419\$ 450\$

Fenêtre en baie
PVC blanc garanti 20 ans. Moustiquaire incluse.

Dimensions L X H	Prête à installer
68" X 53"	436\$
82" X 61"	507\$
90" X 69"	560\$

LES FENÊTRES **VIMAT**

1 800 567-1141 e-mail: vente@vimat.qc.ca

Terrebonne 1035, d. de Gagné (450) 471-1141
Ville St-Laurent 195, Grenville (514) 342-6191
St-Hubert 2431, boul. Taschereau (450) 645-2780
Lavaltrie 200, d. des Industriels (450) 586-3362
St-Casot 13500, route 136 (450) 431-0940

LE PANTALON SANS PLIS 79.95

PETITE Pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins, un pantalon week-end jambes droites parfaitement coupé, en lin et coton pratiquement infroissable. Couleur lin ou noir. 4 à 14. Rég. 98.00* Chemise lin 98.00

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 777 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARLEFOUR DE L'ESTRIE

MB MicroBytes

VOTRE CHOIX NUMÉRO 1 EN INFORMATIQUE

SPÉCIAL #1

PUISSANCE PENTIUM II 350MHZ	512K CACHE 64 M 100 MHZ MÉMOIRE	DISQUE DUR 6.4 GIG UDMA	CD ROM 44X	FAX MODEM 56 K V.90 VOIX
ÉCRAN 17" .28	CARTE DE STEREO & HAUT PARLEURS	VRAI CHIPSET INTEL BX	VIDÉO AGP 4 Mo	BOÎTIER ATX 2 PORTS USB

1 259.99\$ OU **39.99 \$/MOIS**

MISE-A-JOUR A: AJOUTER:

- Pentium II 400 + 120 \$
- Pentium II 450 + 360 \$
- Carte vidéo 8M + 14 \$
- 128M-100MHZ SDRAM + 100 \$

SPÉCIAL #2

PUISSANCE PENTIUM III 450MHZ	512K CACHE 128 M 100 MHZ MÉMOIRE	DISQUE DUR 8.4 GIG UDMA	CD ROM 50X	FAX MODEM 56 K V.90 VOIX
ÉCRAN 17" .26	CARTE DE SON PCI-32 & HAUT PARLEURS	VRAI CHIPSET INTEL BX	VIDÉO AGP 8 Mo	BOÎTIER ATX 2 PORTS USB

1 839.99\$ OU **59.99 \$/MOIS**

MISE-A-JOUR A: AJOUTER:

- Pentium III 500 + 355 \$
- 256M-100MHZ SDRAM + 204 \$
- Carte vidéo 3-D 16M + 113 \$
- Écran 19" .26 SVGA + 250 \$

FAX MODEM 56K V.90 31.99\$
CD ROM 44X 64.99\$

DISQUES DUR
4.3 GIG-152,99\$
6.4 GIG-179,99\$
8.4 GIG-198,99\$

SOUND BLASTER
PCI 64-42,99\$
PCI 128-62,99\$
PCI 512-78,99\$
LIVE-98,99\$

PRIX D'OR
Prix du Meilleur Commerce 97-98-99
Le choix des consommateurs

GÉRANT BILINGUE AVEC EXPÉRIENCE DEMANDER À PTE-CLAIRE FAX CV À: 514-426-3455

CD VIERGES 650 MEGS 1.69\$ CHACUN

2 ANS DE GARANTIE sur pièces et main d'oeuvre.
An de remplacement instantané sur les composants
SUR LES SYSTÈMES ANNONCÉS

INTERNET:
www.microbytes.com
Courrier électronique info@microbytes.com

Prêt étudiants jusqu'à **3,000 \$** accepté!

FINANCEMENT DISPONIBLE

LA VENTE SE TERMINE LE 27 AVRIL 99. COMPTANT OU INTERAC SEUL. LES PRIX ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS.

FRANCHISES DISPONIBLES APPELÉZ 540-0304

Pédophile condamné à deux ans de prison

MARCEL LAROUCHE

Paul-Émile Jarry, un pédophile de 51 ans, qui a agressé sexuellement un adolescent de 14 ans pendant près d'un an, a reçu une sentence de deux ans de pénitencier, assortie d'une ordonnance de probation de cinq ans après sa libération pour avoir été déclaré délinquant d'habitude.

Jarry, condamné à quelques reprises entre 1979 et 1994 pour des crimes à connotation sexuelle, a été surpris en flagrant délit, en août 1998, alors qu'il avait invité le jeune garçon à prendre sa douche avec lui dans les toilettes publiques d'un camping, à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, sur la Rive-Sud de Montréal.

Témoin de cette scène sans équivoque, c'est le père de l'adolescent qui a porté plainte à la police, à son retour à son domicile de Montréal.

Bien que le crime se soit déroulé à l'extérieur de la métropole, l'enquête a été amorcée par le sergent-détective Normand Richard, sous la supervision du commandant Michel Fréchette, responsable de la section des agressions sexuelles de la police de la CUM.



Paul-Émile Jarry

L'enquête n'a duré que quelques jours, soit le temps que le détective découvre que Paul-Émile Jarry, le principal suspect, était un ami des parents de l'adolescent. Jarry, qui a connu sa victime à l'été de 1995, au camping de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, s'est tout d'abord lié d'amitié avec les parents domiciliés à Montréal.

Après avoir conquis leur confiance, il a continué à voir leur fils en l'invitant régulièrement à son appartement de la rue Charlevoix, à Montréal-Nord, pour jouer avec des jeux électroniques. Au fil des semaines, ces jeux anodins se sont transformés en agressions sexuelles (masturbation et sodomie).

Sur une période de près d'un an, entre septembre 1997 et août 1998, l'adolescent se serait rendu régulièrement au domicile du pédophile, où il aurait été agressé sexuellement deux ou trois fois par semaine.

Jarry a été appréhendé le 7 septembre 1998 par les policiers de la CUM, puis formellement accusé d'agression sexuelle, de sodomie et d'incitation à des contacts sexuels avec un mineur, au palais de justice de Montréal.

En détention préventive depuis son arrestation, il a fait volte-face vendredi dernier en plaçant coupable aux accusations portées contre lui.

Le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, l'a condamné sur-le-champ à deux ans de prison. Se rendant à la demande de Me Louise Blais, procureure de la Couronne, le tribunal a aussi déclaré le pédophile délinquant d'habitude.

Patrick Charlemagne se livre à la police

Il était recherché pour agression sexuelle armée

MARCEL LAROUCHE

Traqué par la police de la CUM qui le recherchait pour une affaire d'enlèvement et d'agression sexuelle armée, Patrick Charlemagne s'est finalement livré à la justice vendredi.

Il savait que son arrestation était imminente lorsqu'il s'est présenté, sans avocat, aux policiers de la brigade des agressions sexuelles de la CUM. L'homme de 26 ans est soupçonné d'avoir enlevé et séquestré une jeune femme de 18 ans à la pointe du couteau, avant de l'agresser sexuellement en la menaçant de mort.

L'attentat pour lequel le suspect risque une peine maximale de dix ans de pénitencier, est survenu dans la nuit du 10 au 11 avril 1998. La victime qui marchait sur le trottoir, à l'angle des rues Grasset et Jamay, à Saint-Léonard, a été accostée par un homme qui l'a saisie par un bras et l'a entraînée de force vers une voiture blanche garée tout près, en lui ordonnant de se taire et en la menaçant de la « piquer » si elle tentait de résister.



Patrick Charlemagne

Après une courte balade, la voiture s'est immobilisée en face d'un triplex et l'homme a bandé les yeux de sa victime pour la conduire dans un logement du sous-sol de l'immeuble. C'est là que la jeune femme a été agressée sexuellement par l'individu qui la menaçait constamment avec son couteau. Avant de reconduire sa victime à l'endroit où il l'avait enlevée, l'agresseur lui a volé ses papiers d'identité tout en lui faisant promettre de ne rien dire à ses parents, sinon il allait la tuer.

Une fois libérée, la femme a regagné son domicile à toute vitesse pour alerter la police.

« Il a fallu plusieurs mois d'enquête pour finalement remonter, grâce à des tests d'ADN, jusqu'au suspect qui ne possède aucun casier judiciaire », a indiqué hier le commandant Michel Fréchette, de la section des agressions sexuelles de la police de la CUM.

Patrick Charlemagne, un résident du boulevard Langelier, à Montréal-Nord, a été accusé d'agression sexuelle armée, enlèvement, séquestration, vol qualifié et menaces de mort.

Pontiac
Trans Sport

4 vitesses. Volant incl. Sacs gonflables. Moteur toujours climatisé. Radiocassette aussi essoufflante. Freins pour AM/FM stéréo. ABS aux quatre roues. Essuie-glace à deux vitesses. Boîte automatique glissante. Sacs gonflables frontaux nouvelle génération. Arrière semi-moteur. Lendard.

à disque à l'avant sacs gonflables frontaux nouvelle génération. Arrière semi-moteur. Lendard.

1,9% à la location ou à l'achat**

238\$ location 36 mois
Transport et préparation inclus

La Trans Sport offre toute la robustesse et la maniabilité nécessaires à une tenue de route exceptionnelle. Et avec une offre de financement aussi avantageuse, la plus sportive des fourgonnettes risque de laisser la concurrence loin derrière.

PUISSANCE: Moteur V6 3400 de 3,4 litres de 185 chevaux avec boîte automatique 4 vitesses • Freins antiblocage aux 4 roues. SÉCURITÉ: Sacs gonflables côtés conducteur et passager, types latéral et frontal • Système antifoul PASSKey. VALEUR PLUS: Verrouillage des portes électrique • Radiocassette AM/FM stéréo • Climatiseur • Rétroviseurs électriques chauffants • Volant inclinable.

Comptant	Mensualité
3 831\$	238\$
1 730\$	298\$
0\$	348\$
23 929\$ à l'achat**	

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Déposit de sécurité d'un plus 425 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement à 1,9 %: 24 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 48 versements de 519,64 \$, coût en intérêts 942,72 \$, coût total 24 942,72 \$. ***Préparation incluse. Transport (895 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com.

PONTIAC BUICK GMC

La Trans Sport.
LA PASSION DE CONDUIRE

RUBANS & RESTAURANTS

Le mercredi soir 28 avril,
à table!

25 % de votre addition dans plus de 100 restaurants de la région de Montréal et de Québec seront versés à la Fondation Farha pour la lutte contre le sida

Info: Montréal (514) 270-5010 Québec (418) 649-1720

ORGANISÉ PAR

Fondation Farha
Farha Foundation

Procès Rochon: le jury doit délibérer aujourd'hui

ANDRÉ CÉDILOT

Le jury devrait commencer ses délibérations aujourd'hui au procès de Louis-Philippe Rochon, accusé du meurtre prémédité de son créancier Donald Duval, 67 ans.

À l'issue de la plaidoirie de la défense hier, le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, a demandé aux jurés d'apporter des vêtements de rechange afin de commencer leurs délibérations dès qu'il aura terminé son adresse.

Avant de se retirer, les jurés devront aussi écouter l'argumentation du procureur de la Couronne, Frédéric Perron, quant à la preuve circonstancielle qu'il a présentée afin de les convaincre que l'accusé a effectivement commandé l'assassinat du sexagénaire, le 9 octobre 1996.

Premier à plaider après la déposition de Rochon hier, son avocat, Guy Poupart, a tenté pendant trois heures de montrer que la thèse de la poursuite comportait des trous béants. Il a surtout dirigé ses attaques contre les deux principaux témoins à charge, Mario Bernard et Marcel Vincent.

À ses dires, les deux hommes sont à ce point incohérents et peu crédibles qu'il y a lieu de se questionner sur ce qui les a incités à raconter ce qu'ils savaient à la police en avril 1998, dix-huit mois après

le meurtre. L'avocat a relevé maints détails cruciaux dont les deux témoins se sont souvenus seulement à l'enquête préliminaire ou au procès.

« Dans la vie, il y a des choses qu'on oublie et d'autres pas. Dans leur cas, c'est la mémoire à l'envers », s'est étonné M^e Poupart. Deux exemples frappants : dans ses déclarations aux policiers, Mario Bernard n'a jamais mentionné avoir entendu un des complices de Rochon dire, le soir du meurtre, « ils sont encore en train de manger, on peut pas y aller tout de suite ». Pis encore, a poursuivi l'avocat, entre l'enquête préliminaire et le procès, le témoin Bernard a été incapable de répéter la même phrase au complet. « Il ne se souvenait pas du dernier bout », a-t-il rappelé au jury.

De son côté, a noté l'avocat de

l'accusé, Marcel Vincent s'est remémoré uniquement au procès que son frère, André, présumé assassin avec Gaston Saint-Pierre, lui avait dit nerveusement, le jour du meurtre, « c'est à soir que ça se passe ». M^e Poupart trouve ces oublis inexplicables. « Ce sont peut-être des erreurs de bonne foi, mais peut-être aussi des mensonges », a-t-il dit.

Selon lui, l'accusé est loin d'être l'homme d'affaires cupide et désespéré que l'avocat du ministère public a décrit en amorçant le procès. En dépit des difficultés financières de Rochon, sa fortune était évaluée à deux millions. Tout en essayant de se sortir du marasme, il continuait de mener un train de vie hors de l'ordinaire, avec ses deux maisons, ses voitures de luxe et ses domestiques.

«Est-ce le reflet d'un homme à ce point dans la dèche pour commander l'assassinat de M. Duval ?»

— M^e Guy Poupart

« Est-ce le reflet d'un homme à ce point dans la dèche pour commander l'assassinat de M. Duval ? » demande tout haut M^e Poupart. Selon lui, l'assurance de 1,1 million qu'il détenait sur la vie de Donald Duval, et le fait qu'il ait

payé la prime trois mois d'avance, deux mois avant le meurtre, ne prouvent absolument rien, sinon qu'il était un homme d'affaires prévoyant. D'une part, cette protection avait été exigée par Duval lui-même au moment d'avancer les 600 000 \$ qui ont permis à Rochon d'acheter un garage, en 1993. Quant aux trois paiements anticipés effectués en 1996, Rochon les a

faits pour maintenir la confiance de Duval en cette période trouble.

« Il aurait été assez épais de payer trois mois à l'avance, juste avant le meurtre, et de penser que la compagnie d'assurance va payer les yeux fermés », a indiqué M^e Poupart, précisant que son client n'avait effectivement encore rien touché. « C'est ça la réalité, pas l'imaginaire », a-t-il conclu.

Aucun paiement aucun intérêt avant octobre 1999*

Toro c'est Toro!

Nouveau Garantie de 10 ans

Sur la toute nouvelle tondeuse Super Recycler (modèle 20044). Garantie de démarrage au premier ou au deuxième essai, pour une période de 10 ans.

Les Super Recycler sont disponibles

à partir de **499.95**

- Garantie de 5 ans «couverture totale»
- Tablier en aluminium
- Moteur de 6 cv



seulement **389.95**

- Recycler 20010 de Toro
- Tablier en acier
- Moteur Briggs Quantum 6cv

- Tracteur Wheel Horse
- 14 cv 38XL (modèle 71198)
- Moteur 14cv Briggs & Stratton
- Filtre à huile
- Tablier Recycler de 38"

seulement **2199.95** jusqu'au 31 mai 1999



300 \$ de rabais

Seulement chez votre dépositaire local TORO !*

composez sans frais le **1-877-204-TORO**

Pour connaître votre dépositaire Toro local, ou consultez les Pages Jaunes

*Informez-vous auprès de votre dépositaire Toro pour connaître les détails de cette promotion. Les photos peuvent différer des modèles réels.

www.toro.com



Pour un travail bien fait

274502



XXL



XXL



XXL

274502

L'ÉVÉNEMENT LE PRINTEMPS S'ÉCLATE

1,9% Financement à l'achat Jusqu'à 48 mois



- ✓ MEILLEUR PRIX GARANTI
- ✓ MEILLEURE VALEUR POUR VOTRE ÉCHANGE

1999 626 LX 48 mois	
Paiement	Comptant
269\$*	2 600\$*
329\$*	0\$*

1999 626 LXV6 48 mois	
Paiement	Comptant
269\$*	2 600\$*
329\$*	0\$*

* Location 48 mois. 20 000 km/an, taxes en sus.

Delisle Mazda

Votre meilleur choix!

Montréal (514) 523-1122
2815, rue Sherbrooke Est, Montréal

750\$ PROGRAMME pour diplômés

LACHINE Mazda

Banlieue-ouest (514) 637-1153
2895, rue Notre-Dame, Lachine

Île de Montréal



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse

Plusieurs dignitaires, dont le maire Pierre Bourque et le président de l'Hôpital chinois, Douglas Lock, ont participé hier à l'inauguration de l'édifice de l'avenue Viger. L'hôpital revient donc dans le quartier qui l'avait vu naître en 1918.



L'Hôpital chinois revient dans son quartier

Après 35 ans d'absence, l'Hôpital chinois est officiellement revenu... dans le Quartier chinois hier.

Un nouvel édifice construit au coût de 18 millions, situé avenue Viger, a en effet été inauguré en présence du maire Pierre Bourque — le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Gilles Baril, s'était fait représenter par un fonctionnaire — et de quelques centaines de représentants de la communauté chinoise montréalaise. Le personnel administratif est en place depuis la semaine dernière et les patients sont attendus la semaine prochaine.

Il s'agit d'installations de soins de longue durée destinées à une clientèle âgée ou handicapée de façon permanente. On y dénomblera 96 lits de soins de longue durée en plus des 32 lits d'un tout nouveau centre d'accueil et des quatre lits dits « polyvalents ».

On y ouvrira de plus un centre de jour pour personnes âgées, une garderie pour les enfants du personnel, une clinique externe regroupant des omnipraticiens de même que différents spécialistes.

L'histoire de l'Hôpital chinois de Montréal remonte à 1918, lors de l'établissement d'une clinique temporaire par les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception. Deux ans plus tard, le premier hôpital permanent a ouvert ses portes à la communauté chinoise dans une ancienne synagogue de la rue de la Gauchetière. Il fermera en 1963 pour des raisons de sécurité.

La Corporation de l'Hôpital chinois fut alors fondée et, en 1965, un nouvel hôpital ouvrit ses portes rue Saint-Denis, dans le nord de la ville. Et c'est à compter de 1972 que l'hôpital se spécialisa dans les soins de longue durée.

Le projet de ramener l'Hôpital chinois dans le quartier qui l'a vu naître remonte au milieu des années 80. Mais ce n'est qu'en 1995 que fut donnée l'approbation pour sa mise en chantier.

« Ce magnifique édifice que nous inaugurons aujourd'hui est le fruit du travail des générations précédentes qui ont lutté pour que ce rêve de la communauté chinoise devienne une réalité », a dit hier Douglas Lock, président de l'Hôpital chinois. « Après 35 ans d'absence, nous sommes heureux d'y ouvrir nos portes et de contribuer au bien-être de la communauté. »

Pour le maire Pierre Bourque, l'hôpital de l'avenue Viger, qui remplace « un parking hideux », incarne la renaissance du Quartier chinois, « qui doit être une des grandes fiertés de Montréal ».

Le butin de Robin des Bois.

4,9%
à l'achat*
jusqu'à 48 mois
23 899\$
à l'achat**
288\$ par mois***
Location 36 mois

Comptant	Mensualité
3 512\$	288\$
1 555\$	348\$
0\$	398\$

- Moteur V6 de 3,1 litres de 160 chevaux
- 6 passagers
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Verrouillage des portes, lave-glaces, rétroviseurs à réglage électrique
- Climatiseur

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. Location pour fins personnelles seulement. * Exemple de financement à 4,9% : 20 000 \$ incluant transport, préparation et taxes; 48 versements de 459,60 \$, coût et intérêts 2 044,63 \$, coût total 22 044,63 \$. Sujet à l'approbation du crédit. ** Préparation incluse. Transport (835 \$) et taxes en sus. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. *** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 c du km après 60 000 km.

Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com. www.gmcanada.com est une marque de commerce de General Motors Corporation.

BUICK
CENTURY
LE LUXE POUR CHACUN.

Bouclair

5 jours seulement!
Du 21-25 avril

NOUS
PAYONS
LES TAXES!
SUR TOUT EN MAGASIN

Peter Goldberg,
Propriétaire
de Bouclair

Demandez dès maintenant votre carte XTRA et épargnez 20% sur votre premier achat.*

* Détails en magasin

www.bouclair.com

Île de Montréal

Jean Lapierre sort de prison

La Presse

Le président du Syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal, Jean Lapierre, et son principal adjoint, Denis Maynard, ont quitté la prison de Bordeaux, hier, après 29 jours d'incarcération.

Comme le prévoit la loi, les deux prévenus avaient droit à une libération conditionnelle après avoir purgé le sixième de leur peine de six mois imposée par le juge Serge Boisvert en 1997 pour avoir organisé une émeute à l'hôtel de ville. Le jugement a été confirmé par la Cour d'appel le 19 mars dernier. Les deux dirigeants syndicaux doivent maintenant traîner un dossier judiciaire, ce qui peut limiter, sinon empêcher, tout séjour aux États-Unis.

Une centaine de syndiqués attendaient M. Lapierre et Maynard à leur sortie de

prison. Sans préciser s'il parlait du procès devant le juge Boisvert ou du pourvoi en Cour d'appel, M. Lapierre a parlé de « procès de pacotille ». Il a indiqué avoir l'intention de mettre cartes sur table avec les journalistes à ce sujet.

Le président du syndicat a mentionné en outre qu'il reprenait le collier dès lundi en amorçant un sprint de négociations pour mettre un terme au conflit qui traîne depuis neuf mois entre les cols bleus de l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Ville.

Le saccage de l'hôtel de ville a eu lieu le 13 septembre 1993. Le syndicat avait alors rassemblé 2000 de ses membres, et un groupe de militants casqués avaient défoncé deux portes alors que les conseillers siégeaient. Les cols bleus ont remboursé les dommages de 32 000 \$ causés à l'édifice.

Au procès, Jean Lapierre avait fait valoir qu'il était sur les lieux pour calmer la foule, témoignage contredit par des vidéos réalisées ce jour-là et qualifié de non crédible par le juge Boisvert.

La confirmation du jugement et de la sentence par la Cour d'appel avaient été dénoncées par la FTQ et le Syndicat canadien de la fonction publique, auxquels sont affiliés les cols bleus de Montréal. Quelques manifestations de soutien ont d'ailleurs eu lieu à Montréal durant l'incarcération de Lapierre et Maynard, causant parfois des embouteillages considérables.

Hier, le président de la FTQ, Henri Massé, a qualifié ce mois de prison de « période sombre pour la liberté d'action syndicale et pour la justice ».

Avis de saisie contre le RCM

MICHÈLE OUMET

Même si un juge des petites créances a tranché en sa faveur, Susie Lamarche, une pigiste en communications, a été obligée d'envoyer un avis de saisie au RCM, l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal, pour récupérer la somme de 1500 \$ que le parti lui doit depuis plus d'un an.

M^{me} Lamarche a préparé des dépliants publicitaires pour la conseillère municipale du Mile-End, Helen Fotopolos, en novembre 1997. Facture totale : 2202,60 \$.

Le 30 décembre, à peine deux semaines après que M^{me} Lamarche eut remis son travail, Helen Fotopolos démissionne et quitte les rangs du RCM. Le parti refuse d'honorer la dette. « Nous devons vous aviser qu'il n'est aucunement question de vous payer pour des travaux que nous ne vous avons pas commandés », écrit le président du parti, Abe Limonchik, le 23 janvier 1998.

M^{me} Lamarche conteste et décide de s'adresser aux petites créances. Le 12 février 1999, le juge Pierre Durand tranche en sa faveur et condamne le RCM à payer, dans un délai de 20 jours, la somme due plus les intérêts. « Les raisons évoquées par le président du RCM, Abe Limonchik, ne tiennent pas », écrit le juge Durand.

Forte de ce jugement, M^{me} Lamarche se dit qu'elle va enfin voir la couleur de son argent. Elle avait tort. Du moins en partie.

Le 9 mars, la trésorière du RCM lui envoie une courte lettre. « Comme vous le savez sûrement, le RCM relève d'une campagne électorale plus que difficile et se trouve dans l'impossibilité de vous régler la totalité en un seul versement. »

Le RCM lui remet donc deux chèques, un de 1200 \$, encaissable immédiatement, et un second de 1071,60 \$, daté du 1^{er} avril 1999.

M^{me} Lamarche encaisse le premier chèque, mais le deuxième rebondit. Elle attend en vain des explications. Rien, pas un mot, ni un coup de fil. Le 14 avril, elle envoie une mise en demeure, précisant que le montant réclamé se chiffre désormais à 1523,35 \$. Là encore, pas de réaction.

Saisie à la Ville

De guerre lasse, elle expédie au RCM et à la Ville de Montréal un bref de saisie. Le RCM est l'opposition officielle et à ce titre, la Ville lui verse un montant annuel. Le service des finances a reçu le bref et il a été acheminé au contentieux.

Le chef du RCM, Michel Prescott, prend toute cette histoire de haut. « Son intention, c'est de faire de la politique ! a-t-il lancé, agacé. Je vous souhaite de faire le front page avec cette histoire-là ! On va la payer, mais on est serrés financièrement. »

— Vous n'êtes tout de même pas à 1500 \$ près ? a demandé *La Presse*.

— Je ne suis pas le comptable du parti, a répondu M. Prescott. Nos finances sont serrées et elle n'est pas le seul fournisseur qui attend.

Quant au bref de saisie, il trouve cela « complètement ridicule ».

M^{me} Lamarche juge l'attitude de M. Prescott « méprisante ». « Si j'avais voulu faire de la politique, a-t-elle répliqué, je n'aurais pas attendu un an avant d'appeler un journaliste. »

Opération
Enfant Soleil
investit à
Ste-Justine

L'organisme Opération Enfant Soleil a remis hier un chèque de près de 400 000 dollars aux dirigeants de l'hôpital Sainte-Justine, ce qui complète la contribution totale d'un plus d'un million versée à cette institution en 1998 pour améliorer la qualité de vie des jeunes patients, notamment en réalisant le projet mère-enfant des années 2000. Sur la photo, le comédien Vincent Bolduc se prête au jeu de la jeune Jessica Brouillette, sous le regard amusé de sa mère, Louise. Vincent Bolduc sera d'ailleurs l'un des nombreux animateurs du téléthon qui sera télédiffusé les 5 et 6 juin sur les ondes du réseau TVA au profit de Sainte-Justine.

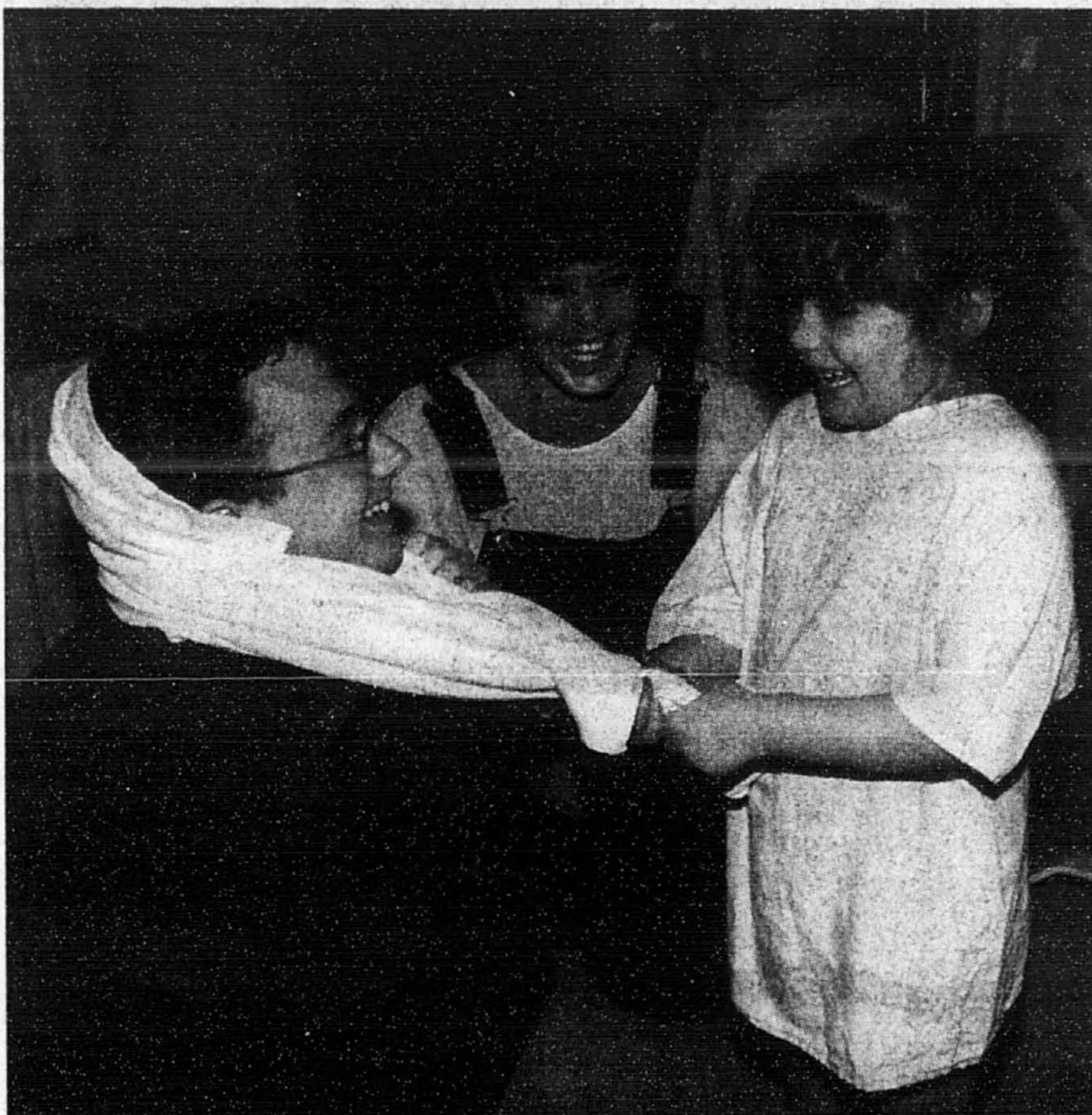


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse ©

Association des Journalistes Automobile du Canada Prix de la Meilleure Technologie 1999.

Comme si être les meilleurs en tout-terrain n'était pas suffisant...

Pour une maîtrise intelligente de la route... le tout nouveau Discovery Série II. Land Rover a astucieusement adapté son légendaire savoir-faire pour procurer au tout nouveau Discovery Série II une équivalente suprématie sur route. Reconçu dans les moindres détails, le Discovery Série II offre un ensemble d'innovations technologiques que vous ne trouverez dans aucun autre véhicule utilitaire de sport. La fonction de virage actif (ACE) en fait le premier SUV à pouvoir activement corriger l'inclinaison en virage. Et en cas de

manque d'adhérence, le système électronique de contrôle de la motricité gère le couple transmis aux roues afin de vous procurer une totale tranquillité d'esprit sur tous les types de chaussées. Voilà 2 nouveautés techniques parmi tant d'autres qui vous procureront une maîtrise de conduite que vous ne trouverez sur nul autre véhicule. Plus large, plus long, plus élégant et plus puissant, le tout nouveau Discovery Série II vous procure le confort et la maîtrise de la route surpassant vos attentes. Pour de plus amples informations, composez le 1-800-Fine 4WD ou visitez notre site à www.best4x4.landrover.com

À partir de
46 900 \$*
Discovery Série II



TOUT EST POSSIBLE™

*Le PDSF de base d'un Discovery II est de 46 900 \$. Celui du modèle montré est de 55 950 \$ et inclut les toits ouvrants vitrés jumelés, les groupes appareillage cuir et performance (fonction de virage actif — ACE et jantes Profile 18 po). Les deux PDSF n'incluent pas le transport et la préparation (895 \$), ainsi que l'entretènement et les options. Les caractéristiques optionnelles sont sujettes à la disponibilité. Pour de plus amples détails, se renseigner auprès du concessionnaire. Ce dernier peut vendre moins cher. Conduisez prudemment hors route.

«Tout est possible» est une marque de commerce de Land Rover Canada. © 1999 Land Rover Canada, une division de BMW Canada Inc.

SMORGASBORD POUR CONDUCTEUR EN APPÉTIT.

VOLVO
pour la vie



3,8%
TAUX DU BAIL
DISPONIBLE
JUSQU'AU 30 JUIN

PENDANT UN TEMPS LIMITÉ, LA VOLVO S70 GLT DE 190 HP ET LA VOLVO S70 T5 DE 236 HP VOUS SONT SERVIES À UN TAUX DE LOCATION À BAIL HYPOCALORIQUE DE 3,8 %. TOUT COMME LA V70 GLT ET LA V70 T5 SPORTSWAGON !

VOLVO V70 GLT 1999	VOLVO S70 GLT 1999	VOLVO V70 T5 1999	VOLVO S70 T5 1999
Acompte de 0 \$/669 \$ par mois	Acompte de 0 \$/649 \$ par mois	Acompte de 0 \$/696 \$ par mois	Acompte de 0 \$/676 \$ par mois
Acompte de 3000 \$/581 \$ par mois	Acompte de 3000 \$/551 \$ par mois	Acompte de 3000 \$/598 \$ par mois	Acompte de 3000 \$/588 \$ par mois
Acompte de 6500 \$/478 \$ par mois	Acompte de 6500 \$/458 \$ par mois	Acompte de 6500 \$/505 \$ par mois	Acompte de 6500 \$/485 \$ par mois

CHOISISSEZ LA VOLVO À VOTRE GOÛT. LE TOIT OUVRANT VITRÉ TÉLÉCOMMANDÉ, LES ROUES EN ALLIAGE, LES SIÈGES* TÉLÉCOMMANDÉS À 8 POSITIONS, LA CLIMATISATION ÉLECTRONIQUE À DEUX ZONES ET L'ACCÈS TÉLÉCOMMANDÉ AVEC ALARME SONT DE VRAIS DÉLICES. ET AVEC LEUR PUISSANCE, LEUR COMPORTEMENT PRÉCIS ET LEUR GAMME EXTRAORDINAIRE D'ÉQUIPEMENT, CES VOLVO TURBOCOMPRESSÉES SAURONT VOUS METTRE EN APPÉTIT POUR LA ROUTE. L'OFFRE SE TERMINE LE 30 JUIN 1999.

*Siège télécommandé côté conducteur dans la GLT, côté conducteur et passager dans la T5. Disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement; l'offre est valable jusqu'au 30 juin 1999. Livraison requise avant le 15 juillet 1999. Exemples de location à long terme d'une Volvo V70 GLT 1999 avec acompte de 0 \$/3000 \$/6500 \$: 669 \$/581 \$/478 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 24 084 \$/20 916 \$/17 208 \$. Achat à la fin du bail pour 23 208,70 \$. Volvo S70 GLT 1999 avec acompte de 0 \$/3000 \$/6500 \$: 649 \$/561 \$/458 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 23 364 \$/20 196 \$/16 488 \$. Achat à la fin du bail pour 22 519,70 \$. Volvo V70 T5 1999 avec acompte de 0 \$/3000 \$/6500 \$: 696 \$/608 \$/505 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 25 056 \$/21 888 \$/18 180 \$. Achat à la fin du bail pour 25 927 \$. Volvo S70 T5 1999 avec acompte de 0 \$/3000 \$/6500 \$: 676 \$/588 \$/485 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 24 336 \$/21 168 \$/17 460 \$. Achat à la fin du bail pour 25 212 \$. Fret et préparation inclus. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,14 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. ©1999 Automobiles Volvo du Canada Ltée. «Volvo, pour la vie» est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.



Montréal
UPTOWN
VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES
CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

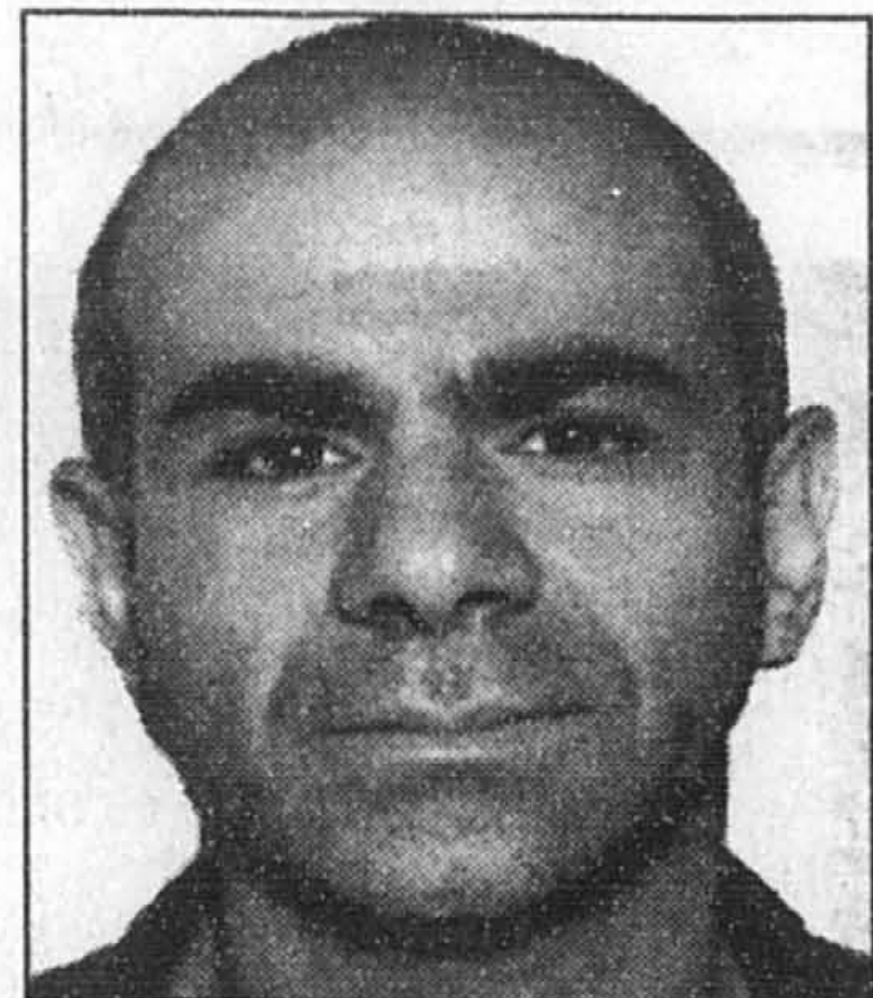
Sainte-Agathe
GARAGE
FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES
BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO
POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI
AUTO LTÉE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO
DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688



Richard Jammal

Un récidiviste accusé d'une vingtaine de vols qualifiés

MARCEL LAROCHE

Sa libération conditionnelle révoquée, un voleur de banque aurait profité de sa liberté illégale pour braquer 21 institutions financières en moins de deux mois dans le centre-ville de Montréal.

Richard Jammal, dont le butin aurait été englouti pour payer ses doses quotidiennes de cocaïne, n'a offert aucune résistance aux policiers de la CUM venus l'arrêter vendredi.

Le récidiviste de 38 ans faisait l'objet depuis un certain temps d'une surveillance toute spéciale de la part des sergents-détectives Pierre Morneau et Jean Bissonnette, de la section des vols qualifiés de la police de la CUM.

Jammal, qui possède un lourd casier judiciaire, avait été condamné à cinq ans de prison pour un vol à main armée survenu en 1993.

Après avoir purgé une partie de sa peine, il avait été libéré sous condition. Sa libération avait cependant été révoquée récemment, Jammal ayant omis de se conformer à certaines conditions, dont celle de subir hebdomadairement un test d'urine servant à dépister la consommation de stupéfiants.

C'est pendant cette période de liberté illégale, alors qu'il était sur la liste des détenus recherchés pour bris de conditions, que Jammal aurait dévalisé au moins 21 établissements financiers situés principalement dans le centre-ville de Montréal. Les vols ont été perpétrés sur une période s'échelonnant du 18 février au 14 avril 1999, et deux pharmacies figurent aussi sur la liste des commerces visités. Dans tous les braquages qui lui ont rapporté quelques milliers de dollars, le voleur ne portait aucun déguisement et simulait une arme sous ses vêtements.

Jammal a comparu brièvement devant un juge de la Cour du Québec, à Montréal, sous une kyrielle d'accusations de vol qualifié, et est détenu en attendant son enquête préliminaire.

UN CADEAU DE TOUTE BEAUTÉ

pour la semaine des secrétaires

Darlottez votre secrétaire en lui offrant une chaise confort et un ensemble détente pour le bain de Yves Rocher.



GRATUIT
à l'achat d'une chaise
(valeur de 20 \$)

Yves
Rocher
FRANCE

FAUTEUIL OPERATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

~~PRIX QUOTIDIEN: 156\$~~

89⁹⁵

FAUTEUIL OPERATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

~~PRIX QUOTIDIEN: 196\$~~

109⁹⁵

FAUTEUIL OPERATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

~~PRIX QUOTIDIEN: 241\$~~

139⁹⁵

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE.

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

~~PRIX QUOTIDIEN: 379\$~~

179⁹⁵

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE

~~PRIX QUOTIDIEN: 430\$~~

209⁹⁵

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE

~~PRIX QUOTIDIEN: 448\$~~

249⁹⁵

ESCAMOTABLE/RÉGLABLE
(UN RAFFINEMENT)

Chic Auvents et solariums

RABAIS PRESAISON

Avec **Chic Échec à la chaleur!**
Également offerts : auvents fixes réduisant la température intérieure de 15°

SALLE D'EXPOSITION
5515, ch. Queen-Mary, bureau 101
Horaire : lun.-ven. 9 h à 17 h, sam. et dim. 10 h à 15 h
Composez 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

Bouclair

5 jours seulement!
Du 21-25 avril

NOUS PAYONS LES TAXES!
SUR TOUT EN MAGASIN

Peter Goldberg, Propriétaire de Bouclair

Demandez dès maintenant votre carte XTRA et économisez 20% sur votre prochain achat.*

* Détails en magasin

www.bouclair.com

FOURNITURES DE BUREAU

DENIS

LES VRAIS EXPERTS DU BUREAU

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 AVRIL '99 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS. ** TERRITOIRES LIMITÉS * ASSEMBLAGE REQUIS

LAVAL
2990, BOUL. LE CORBUSIER
687-8682

Ouvert 7 jours

BROSSARD
7503, BOUL. TASCHEREAU O.
656-4840

QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES OTTAWA

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES (514) 336-8113 • LIVRAISON GRATUITE*

Drame à Denver,



« Les agresseurs parlaient toujours d'armes », dit un étudiant

d'après AFP
LITTLETON

Un étudiant de 17 ans, Josh Nielsen, a déclaré à l'envoyée spéciale de l'AFP que les agresseurs, membres d'un groupe baptisé « la mafia en trench-coat », « parlaient toujours d'armes ». « Il n'y avait pas beaucoup de gens qui les aimaient. Ils restaient entre eux » et « détestaient tout le monde à l'école », a-t-il dit.

Josh Nielsen a estimé à une quinzaine le nombre des membres de la « mafia en trench-coat ».

La fusillade du lycée de Littleton, dans la banlieue de Denver, a eu lieu le jour anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler, il y a cent dix ans, a relevé mardi soir le porte-parole du sheriff du comté, Steven Davis, ajoutant qu'il s'agissait d'une « spéculation ».

Lors d'une conférence de presse nocturne, le porte-parole a indiqué qu'il n'avait pas d'informations sur les mobiles des assassins qui se sont apparemment suicidés, après une fusillade qui pourrait avoir fait jusqu'à 25 morts, un chiffre non confirmé par les autorités.

Steven Davis a d'autre part indiqué que les deux auteurs de la fusillade avaient des explosifs attachés à leurs corps et il a estimé que la fusillade paraissait avoir été soigneusement préparée.

« Je pense que s'ils ont rassemblé tant de munitions et si nous avons autant de victimes, de morts et d'engins explosifs, cela a nécessité pas mal de réflexion pour amener tout cela à l'intérieur et l'y utiliser », a déclaré Steven Davis.

L'émotion était vive hier soir dans la petite communauté de Littleton où quelque 850 personnes, dont des parents et des lycéens, ont assisté à une messe dans l'église catholique de « la Lumière du monde ».

« Ceci n'est pas le plan ou un acte de Dieu », a déclaré le prêtre dans son sermon. « Ce soir, nous ne sommes pas sans espoir. Cette promesse est encore présente. » « Nos coeurs sont brisés mais Dieu est là pour les soulager ».

PHOTOS AP et Reuters
Sorties saines et sauvées de la fusillade meurtrière à la Columbine High School de Littleton (en banlieue de Denver), deux élèves éclatent en sanglots. Ci-contre, des secouristes évacuent l'un des nombreux blessés. « Il n'y avait pas beaucoup de gens qui les aimaient. Ils restaient entre eux » et « détestaient tout le monde à l'école », a déclaré un jeune étudiant qui connaissait la bande dont faisait partie les agresseurs.



Les joueurs des Expos consternés

PIERRE LADOUCEUR
DENVER, Colorado

Les joueurs des Expos étaient consternés, hier, en suivant sur le téléviseur géant installé au milieu de leur vestiaire la couverture des événements de la journée à l'école secondaire Columbine, situé à 20 minutes du centre-ville de Denver.

Parmi le groupe, l'instructeur Gene Glynn, le receveur Darron Cox et le voltigeur James Mouton se sentaient encore plus touchés parce qu'ils ont des liens étroits avec la ville de Denver.

« L'école est située à cinq minutes de chez moi, explique Glynn. Je vis au Colorado depuis seulement cinq ans, mais il y a sûrement des jeunes gens que je connais parmi le groupe des victimes. Je suis allé fréquemment à cette école puisque mes enfants vont à une école voisine et la rivalité sportive est forte entre ces deux écoles. »

Le groupe des « Trench Coat Mafia », responsable du carnage, visait surtout les athlètes de leur institution, qui est située dans un quartier fortuné de la région.

« J'ai perdu mon père à cause de la maladie lors de l'ouverture de la saison et j'ai trouvé ça difficile à accepter. Mais je ne peux pas m'imaginer de perdre un enfant d'âge scolaire dans des circonstances aussi tragiques. Ce sera une situation difficile à vivre pour les survivants. J'ai une pensée pour les familles éprouvées », a conclu Glynn.

Cox, lui, habite la région depuis quatre ans parce que son épouse est originaire de Boulder, au Colorado. Il ne connaît pas les gens impliqués dans cette tragédie puisqu'il habite à Broomfield, une banlieue éloignée de l'endroit où se sont déroulés les événements d'hier. « Je suis bouche bée devant une telle atrocité. J'ai deux enfants. Le fardeau retombe non seulement sur la région et le Colorado, mais sur tous les États-Unis », de dire Cox.

Quant à Mouton, sa soeur, sa tante et son neveu habitent Denver. Même s'il est né à Denver, il habite maintenant la Californie pendant la morte saison.

« Je suis triste pour les familles. J'ai des enfants et on ne pense jamais en les envoyant à l'école le matin qu'ils ne reviendront pas à la fin de la journée. Dans ma jeunesse, on n'avait pas à vivre des situations aussi folles. De fait, on lit ces choses-là dans les journaux et on ne s'imaginer jamais que cela puisse se produire près de nous. Je pense également aux jeunes gens de cette école qui devront se reprendre en main au lendemain de cette tuerie et retourner à l'école. Il y aura des séquelles pour plusieurs de ces jeunes gens », a dit Mouton.

SUPER

LIQUIDATION DE MEUBLES

DU JEUDI 22 AVRIL AU DIMANCHE 25 AVRIL

LA BAIE • RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (5^E ET 6^E ÉTAGES)
• GALERIES D'ANJOU (SOUS-SOL)

30 % À 60 % DE RABAIS

VASTE SÉLECTION DE MEUBLES

- Fins de série
- Fins de série en montre en magasin
- Commandes spéciales annulées

Dans le lot :

- canapés, canapés-lits, causeuses
- fauteuils
- séjours, chambres à coucher et salles à manger
- sélection de meubles de jardin.

Sur nos prix ordinaires.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES...

50 % de rabais

Fauteuils berçants et inclinables

Siège, dossier et appuie-bras en cuir.
Notre prix ord. 1 199 \$.
Solde, ch.

599 \$

60 % de rabais

Duos-sommeil Beaumark

Tous soldés!

Sélection de meubles de jardin en rotin
Dans le lot : fauteuils, chaises et ensembles bistro.

Bergères Bugatti

(rue Sainte-Catherine O. seulement)

Modèles inclinables en cuir, de teinte lie-de-vin. Notre prix ord. 1 999 \$
Solde, ch.

999 \$

40 % de rabais

Fauteuils et tabourets

Siège et dossier en cuir.
Noir ou vert. Notre prix ord. 669 \$.
Solde, l'ens.

399 \$

OFFRES IRRÉSISTIBLES À LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O. SEULEMENT!

GRAND BALAYAGE

Ouvrez l'œil, des **affichettes rouges** indiquent les articles en liquidation, à prix réduits de 10 % à 15 %, au rayon des téléviseurs!

Tous ces articles en stock, en montre en magasin :

- télé à magnétoscope intégré
- télé de 51 cm (20 po), 69 cm (27 po), 81 cm (32 po) et 91 cm (36 po)

Premiers arrivés, premiers servis!

LIVRAISON EN PRIME!
Avec tout achat de 200 \$ ou plus de meubles en liquidation, nous vous donnerons un rabais équivalant au coût de la livraison locale standard.



****Offres en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées. Achats en magasin seulement. Articles vendus tels quels. Le choix varie selon le magasin.****

Des « patrons » de garderie approuvent les employés

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

On ne voit pas souvent des « employeurs » approuver des revendications de leurs travailleurs, syndiqués à la CSN.

C'est pourtant ce qui se produit dans les garderies sans but lucratif, qu'on appelle maintenant les Centres à la petite enfance.

Hier, au cours d'une rencontre avec la presse, la « table patronale de Montréal » a expliqué qu'elle ne pouvait qu'être d'accord avec les

éducatrices en garderie syndiquées, qui demandent des augmentations de salaire et une caisse de retraite.

Toutefois, il faut préciser que cette « table patronale » regroupe en fait des représentants de 18 Centres à la petite enfance de la région de Montréal, dont les conseils d'administration sont eux-mêmes constitués majoritairement de parents qui ont des enfants dans ces garderies.

« Nous sommes d'accord avec les revendications salariales des travailleuses », affirmait d'emblée Mme France Cantin, une des deux porte-parole de la table patronale.

« Il existe un consensus social

sur la nécessité de revoir à la hausse le salaire des travailleurs et travailleuses en garderie. La population est d'accord, tous les intervenants du milieu abondent dans ce sens », a renchéri M. Luc Grégoire, l'autre porte-parole de la table patronale.

Ce sont eux qui négocient, en tant que conseils d'administration, les clauses des conventions collectives qui ne sont pas négociées par le gouvernement, avec les syndicats de la CSN dans ces garderies.

Or, ces syndicats affiliés à la CSN ont prévu un débrayage illimité à compter du 22 avril, après avoir déjà tenu deux journées de grève distinctes.

La table patronale est donc prise entre l'arbre et l'écorce, entre sa sympathie pour les éducatrices, le fait qu'elle n'a pas les outils pour négocier leurs salaires et qu'elle représente aussi des parents qui ont besoin de ces services.

La table patronale invite donc le gouvernement à venir s'asseoir à la même table qu'elle, avec les syndicats de la CSN.

M. Grégoire rappelle que la grève illimitée causera bien des soucis aux parents, dont certains devront s'absenter du travail pour garder leurs enfants à la maison. Pour les Centres à la petite enfance aussi, « une grève signifie également une perte de revenus, qui

mettra en péril notre santé financière », soulignait M. Grégoire.

La CSN représente les travailleuses de 220 garderies au Québec, dont 50 dans la région métropolitaine.

Les syndiquées de la CSN revendiquent une échelle salariale unique, l'équité salariale, la création d'une caisse de retraite et une table centrale de négociation.

Ce 22 avril aussi, les intervenants dans les Centres à la petite enfance et en milieu familial syndiqués à la CEQ débraieront en même temps que celles de la CSN, mais pour une seule journée.

Vente Trans Canada

Notre meilleure et plus grande vente de la saison!

9⁹⁹\$ à
24⁹⁹\$

Hauts Attitude pour femmes
En exclusivité chez Eaton.

Au choix : haut à encolure dégagée à manches longues, débardeur à « double V », camisole à encolure carrée, T-shirt en boîte et haut ras du cou à manches courtes. Choix de couleurs. P., M., G.
Nos prix cour. 16\$* à 40\$
En vente 9,99\$ à 24,99\$

29⁹⁹\$

Pantalon tout-aller résistant au froissement Retreat pour hommes

En exclusivité chez Eaton.
4 couleurs. 40% de rabais.
Notre prix cour. 49,99\$

50% de rabais
Oreillers « Touch of Class » à bourre synthétique

Formats standard et grand. Maintien léger, moyen ou ferme.
Nos prix cour. 19,99\$ à 23,99\$
En vente 9,99\$ à 11,99\$

50% de rabais†
Bijoux en argent fin Club Monaco, Roots et Plum Traders

Sélection de modèles. Prix tels qu'indiqués. La sélection varie d'un magasin à l'autre.
†Le rabais s'applique sur le prix d'origine.

50% de rabais
Tenues de printemps Izod pour garçons

Nos prix cour. 38\$ à 55\$
En vente 19\$ à 27,50\$

50% de rabais
Sélection de sacs à main et de petits articles en cuir UMI pour femmes

Nos prix cour. 19\$ à 169\$
En vente 9,49\$ à 84,49\$

40% de rabais
Liz Sport Liz Claiborne
Collection « Bold Contrast ».

Nos prix cour. 55\$* à 180\$*
En vente 33\$ à 108\$

Modèles en tailles petites aussi offerts dans certains magasins.

40% de rabais
Vêtements Converse pour garçons

Nos prix cour. 25\$ à 35\$
En vente 15\$ à 21\$

40% de rabais
Tous les soutiens-gorge et culottes mode en boîte*

De WonderBra, Warner's, Playtex, Triumph, Vogue Bra, Daisywear, Halston, Olga, Le Mystère, Speedo, Spencer, Jones New York et DIM.

*Certaines restrictions s'appliquent.

30% de rabais
Literie « Pipeline » Martex à coordonner

Ensembles de draps en percale à 180 fils au pouce. Tons unis, rayures, motifs de fleurs et de carreaux et modèles garnis de dentelle.

Nos prix cour. 34,99\$ à 99,99\$
En vente 24,49\$ à 69,99\$

Édredons et couvre-oreillers à coordonner aussi offerts à prix de vente.

30% de rabais
Tous les pulls printaniers à prix courant pour hommes

Modèles designer non compris.
Nos prix cour. 45\$ à 175\$
En vente 31,50\$ à 122,50\$

30% de rabais
Tous les vêtements North Country à prix courant pour hommes

En exclusivité chez Eaton.
Comprend hauts, pantalons, denim et vêtements pour l'extérieur. La sélection varie d'un magasin à l'autre.
Nos prix cour. 17,99\$ à 98\$
En vente 12,59\$ à 68,60\$

9⁹⁹\$ et
20\$

T-shirt idéal et polo en piqué Retreat pour hommes
En exclusivité chez Eaton.
1/3 de rabais.
Nos prix cour. 14,99\$ et 30\$

Rendez-vous chez Eaton pendant la vente Trans Canada et profitez de rabais dans tout le magasin. Il ne reste que 5 jours!

Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés. Offres en vigueur jusqu'au 25 avril. La Société des manufacturiers, les magasins-entrepôts et les centres de liquidation ne font pas partie de ces offres. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. *Offre de lancement. Après le 25 avril 1999, notre prix courant sera tel qu'indiqué.

Un pilote se suicide en s'éjectant de son avion

Agence France-Presse
HOPPENRADE, Allemagne

Le pilote d'un avion de tourisme s'est apparemment suicidé en se jetant de son appareil en vol à une altitude de 3000 mètres, a déclaré hier un responsable de l'Office fédéral allemand chargé d'enquêter sur les accidents aériens.

L'appareil, un Cessna 172, s'était écrasé dimanche à Hoppenrade (est), près de Berlin, dans un jardin. Le corps du pilote, un Allemand de 35 ans, avait été retrouvé lundi à six kilomètres environ des débris de l'avion.

« Il est invraisemblable qu'un homme ait pu tomber en plein vol de cet avion sans s'être aidé lui-même », a déclaré le porte-parole de l'Office fédéral à Braunschweig (nord).

Selon plusieurs quotidiens allemands, la victime, Bodo S., avait prévenu par lettre son entourage de son intention de mettre fin à ses jours.

Une enquête sur les circonstances de l'accident a été ouverte. Ses conclusions doivent être rendues dans quatre à huit semaines.

Une Chinoise meurt de peur

Agence France-Presse
PEKIN

Une grand-mère chinoise est morte de frayeur en voyant sa petite-fille avec les cheveux teints en rouge, a rapporté un quotidien régional reçu hier à Pékin.

Selon le *Lanzhou Chenbao* daté de vendredi, la jeune femme, du nom de Liu Yinghua, pensait bien faire en rendant visite à sa grand-mère après avoir travaillé plusieurs mois comme coiffeuse à Shenzhen (sud), une ville en plein développement aux portes de Hong Kong.

« Mais en ouvrant la porte à sa petite-fille, la grand-mère a poussé un hurlement avant de s'évanouir », a indiqué le quotidien. La jeune femme n'avait pas prévu que la couleur de ses cheveux surprendrait la vieille dame, qui souffrait de problèmes cardiaques.

La jeune femme a emmené sa grand-mère à l'hôpital, mais son cœur avait cessé de battre.

loto-québec		résultats	
PANCO		Quintonne	
Tirage du 99-04-20		Tirage du 99-04-20	
2	3 4 5 7	3	4
9	13 16 20 22	890	7322
23 27 28 33 42		Tirage du 99-04-20	
53 54 57 63 70		NUMÉRO: 393765	

T V A LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Centre McGill d'études sur le vieillissement vous invite à une

CONFÉRENCE PUBLIQUE
le dimanche 25 avril 1999
intitulée

«L'ostéoporose: il faut en parler!»

Conférencière:
Dr Line Duchesne
Rhumatologue
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Endroit:
HÔTEL DELTA MONTRÉAL
450, rue Sherbrooke Ouest
(475, rue Président-Kennedy)
métro McGill College

Heure:
de 14 h à 16 h

Entrée:
Libre (café et thé seront servis)

Pour de plus amples renseignements,
téléphonez au (514) 766-2010.

Commanditée par:
MERCK FROSST 4Delta
Découvrez toujours plus.
Vive toujours mieux. Montréal

Passez voir notre superbe sélection de meubles et tapis au 7^e étage chez Eaton Centre-ville.

EATON
Les temps changent.

L'absence de données précises de la part d'Hydro-Québec a nui aux travaux de la commission Nicolet

BRUNO BISSON

Contrairement aux recommandations de manuels d'ingénierie utilisés couramment aux États-Unis, Hydro-Québec a recueilli peu de pièces et de données de terrain après les effondrements de ses lignes de transport d'électricité en janvier 1998.

Cette absence de données précises et d'analyses des nombreuses composantes de pylônes qui ont pu être à l'origine de dommages au réseau d'Hydro font en sorte qu'on ne saura jamais ce qui s'est vraiment passé sur les lignes électriques de la société.

C'est la conclusion unanime à laquelle arrivent les experts de la commission Nicolet sur le verglas et trois scientifiques de renommée consultés par la commission qui déplorent tous qu'Hydro-Québec « ait raté une occasion unique d'en apprendre davantage sur le comportement de ses lignes par temps de verglas ».

Selon le professeur de génie civil Alain Peyrot, qui siège dans de nombreux comités aviseurs en cette matière aux États-Unis, « la technique du génie du transport a progressé grâce à des ingénieurs déterminés à comprendre ce qui s'était vraiment passé lors de défaillances suspectes, et à trouver les correctifs à apporter afin d'éviter qu'elles se reproduisent ».

Selon lui, « Hydro-Québec aurait eu intérêt à disposer d'équipes d'urgence d'enquête sur les défaillances telles que décrites dans les « manuels » de la Société américaine de génie civil. Aux États-Unis, de telles équipes sont toujours prêtes à intervenir, en cas de tremblement de terre ou d'ouragan ».

Ce ne fut pas le cas lors des opérations de nettoyage de sites d'effondrement au Québec, l'an dernier, quand les tonnes de métal tordu des pylônes d'Hydro-Québec

Les dessous du



verglas

et leur quincaillerie respective ont été ramassées par des équipes non spécialisées, des employés de firmes sous-contractantes de la société et des militaires.

Des reproches ont été adressés à Hydro sur ce point en cours d'audiences publiques par la commission Nicolet. La société d'État y a répondu en affirmant que sa priorité était de rétablir le service.

L'absence de ces données, d'expertises techniques poussées sur les pièces d'attache endommagées des pylônes, entre autres, a eu des conséquences sur les travaux de la commission Nicolet. Dans leur rapport, les experts du groupe Structures de la commission comparent les difficultés rencontrées à celle d'enquêteurs du Bureau de la sécurité dans les transports qui ne disposeraient pas d'une épave à étudier pour comprendre la cause d'un écrasement d'avion.

Toutefois, en recoupant maintes informations (photos aériennes des lignes effondrées et des pylônes brisés, indices sur des bris de câbles électriques chargés de glace et observations de témoins crédibles, en plus des rapports officiels d'Hydro-Québec), il est probable, selon la commission, que d'importantes lignes du réseau se sont écroulées avant d'avoir atteint le maximum prévu d'accumulation de glace qu'elles auraient dû, théoriquement, supporter.

C'est le cas de quatre des lignes à 735 kilovolts — les plus grosses du réseau — et des deux lignes parallèles de 230 kilovolts alimentant le poste Saint-Césaire, à partir de Boucherville. Ces deux dernières lignes étaient de construction récente, suivant les normes les plus sévères alors en vigueur.

« Le public fut particulièrement intrigué par des photographies diffusées par les médias, de lignes de transport construites côte à côte, dont l'une s'était effondrée en cascade (parfois même, la plus récente des deux) tandis que l'autre était demeurée intacte. Il s'agit là de situations qui viennent confirmer le diagnostic de ruptures prématurées, attribuables en toute probabilité à des insuffisances d'attaches ou d'isolateurs qui ont déclenché des cascades », conclut la commission.

Cela dit, si ce diagnostic appuie la recommandation principale de la commission Nicolet, qui souhaite un renforcement général du réseau électrique planifié sur une période de 20 ans, les experts externes consultés s'entendent aussi sur un autre fait : c'est que la société d'État « n'avait aucune justification historique » avant cette tempête exceptionnelle pour se lancer dans un tel projet de solidification du réseau.

Dans ses conclusions à la commission, l'ingénieur René Tinawi, de l'École polytechnique, affirme par analogie qu'il n'y a aucune raison de revoir les normes de conception parasismique du Code du bâtiment, tant qu'un tremblement de terre important ne prouve pas le contraire.

Par contre, depuis cet événement, estime le professeur Tinawi, Hydro ne peut faire comme s'il ne s'était pas produit, et devra en conséquence tenter de « minimiser l'impact » d'un autre sinistre de la sorte sur son réseau.

C'est aussi l'avis des autres spécialistes consultés, et celui de la commission Nicolet, qui concluent qu'en matière de refonte de normes de construction pour des infrastructures comme des routes, des ponts, ou un réseau électrique endommagés par une tornade, un tremblement de terre ou une tempête, « seule la conscience sociale du maître d'ouvrage lui dicte sa conduite, compte tenu de la protection financière qu'offrent les assurances. »

Pour faire le point sur l'actualité



LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

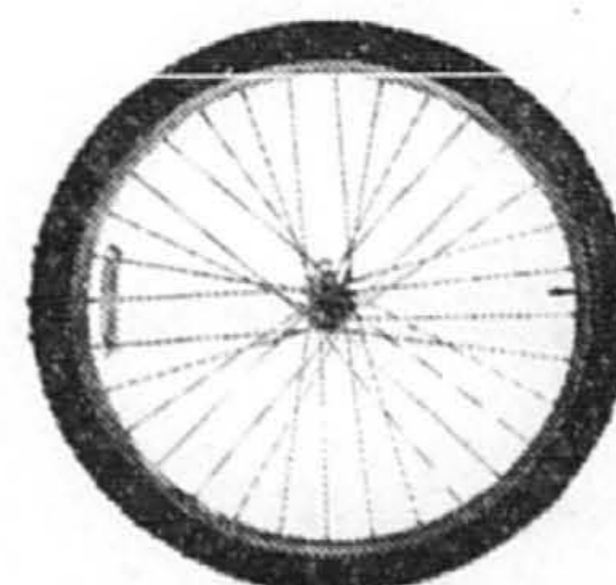
La Presse



17 000 P2 DE SPORT



50 CONSEILLERS TOUT-TERRAIN



PATINS GOLF VÉLO

Policier blâmé pour avoir blasphémé et mouchardé

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le policier Nelson Grenier de la Communauté urbaine de Montréal vient d'être blâmé par un comité de déontologie policière pour avoir dénoncé la conduite d'un camionneur à son employeur qui, sur-le-champ, a suspendu celui-ci pour une période indéfinie.

Le policier saura prochainement quelle sanction lui sera imposée pour avoir également proféré des blasphèmes à l'égard du camionneur.

Les faits en cause remontent à novembre 1997 quand le chauffeur d'un camion travaillant pour une entreprise spécialisée dans le transport de matériel électronique a stationné son véhicule en travers de la rue Peel pour faire une livraison à la gare Windsor.

Ce stationnement improvisé a eu l'heur de gêner la circulation et de forcer les automobilistes à monter sur un terre-plein afin de contourner le camion. La chaussée était glissante ce jour-là.

Quand le policier Grenier a ordonné au conducteur de déplacer son camion, celui-ci lui a demandé de faire preuve de tolérance et expliqué que le déchargement ne prendrait que de cinq à dix minutes.

Le policier ne l'entendait pas ainsi. Le ton a monté entre les deux hommes. Finalement, M. Girard a obtempéré. Le policier Grenier lui a demandé ses papiers.

Après avoir soutenu que le policier n'avait pas besoin de ses papiers pour rédiger une contravention, le chauffeur a finalement consenti à les lui remettre, à l'exception de l'attestation d'assurance, qu'il n'avait pas.

Peu après, le policier Grenier a téléphoné chez l'employeur du camionneur et s'est entretenu avec le directeur du personnel, soi-disant pour vérifier si le camion était bel et bien assuré. Il l'a informé de ce qui venait de se passer.

À son arrivée au bureau, le camionneur a été avisé qu'il était suspendu de ses fonctions pour une période indéfinie.

Me Jacques Monette, du Comité de déontologie policière, considère que le policier a manqué à son devoir de discrétion et qu'il n'avait pas à divulguer à un tiers ce qui venait de se passer.

« En agissant ainsi, il savait très bien qu'il nuisait grandement au conducteur de camion », écrit Me Monette.

Bouclair

5 jours seulement!
Du 21-25 avril

NOUS PAYONS LES TAXES!

SUR TOUT EN MAGASIN

Peter Goldberg,
Propriétaire de Bouclair

Demandez dès maintenant votre carte XTRA et épargnez 20% sur votre premier achat.*

* Détails en magasin

www.bouclair.com

Pour faire
le point sur
l'actualité



LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse



K2
SKATES

ROLLERBLADE

SALOMON

ROSSIGNOL

HYPNO

MacGregor Golf.

WILSON

ASHWORTH

ETONIC

GREG NORMAN

GIANT

MOONGOSE

LOUIS GARNEAU

DEVINCI

SUGOI



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Destitué en raison de son attitude « autocratique », Gérard Dalphond estime que certains commissaires reléquaient plutôt son siège de président.

La « soif de pouvoir » a coûté son poste à Gérard Dalphond

ISABELLE HACHEY

Le président de la Commission scolaire de Laval (CSDL), Gérard Dalphond, a été destitué lundi en raison de son attitude « autocratique » à l'égard des commissaires.

« M. Dalphond gérait la CSDL de telle façon qu'il s'est mis à dos l'ensemble des commissaires. Les gens n'avaient plus confiance en lui », a expliqué hier la présidente du comité exécutif de la CSDL, Chantale Desjardins.

M. Dalphond estime plutôt que les commissaires n'avaient « aucune raison valable » de le destituer, à part celle de reléguer son siège de président. Il souhaite que le ministre de l'Éducation, François Legault, se penche sur le dossier. « Le problème réel n'a pas été réglé. C'est un problème politique, un problème de soif de pouvoir », dit-il.

Lundi soir, 15 des 21 commissaires de Laval ont voté pour la destitution de M. Dalphond, élu l'été dernier à la tête du Rassemblement scolaire de l'île de Laval. « Il a été élu dans le district d'Auteuil et il demeure commissaire. Par contre, il a été nommé à la présidence par les membres du conseil », nuance Mme Desjardins, qui a démissionné du Rassemblement scolaire en février, suivie de cinq autres membres du parti.

Selon elle, c'est l'attitude despotique de M. Dalphond qui a semé la bisbille. Les commissaires reprochent notamment à M. Dalphond de s'être fréquemment interposé dans les dossiers de la CSDL alors qu'il était en congé de maladie.

« Tout le merdier dans lequel on se retrouve, au fond, il s'est un peu passé quand je n'étais pas là », dit pour sa part M. Dalphond. L'ancien président a subi un pontage coronarien en janvier et devait reprendre ses fonctions en avril. « Je suis intervenu dans certains dossiers, et semble-t-il que ça a frustré les gens qui avaient comme responsabilité de me remplacer. Cela a été pour eux un manque de confiance », admet M. Dalphond.

« Quand on a pris ma place en janvier et en février, j'ai l'impression qu'on a aimé le siège du président. » Il a écourté sa période de convalescence afin de contrer un éventuel putsch. « Je suis revenu au plus vite, compte tenu des circonstances, j'ai repris mes fonctions début mars. »

M. Dalphond affirme qu'il est intervenu dans certains dossiers d'octroi de contrats professionnels parce que la politique obligeant la CSDL à soumettre des appels d'offres publics n'a pas été respectée. Par souci de « transparence », il ne pouvait accepter une telle façon de procéder, explique-t-il.

« Ce n'est pas une petite affaire. la CSDL, c'est énorme, c'est la plus grosse entreprise lavalloise en terme économique. C'est plus important que la Ville de Laval », dit M. Dalphond. La CSDL gère un budget annuel de 230 millions.

Pendant son absence, les appels d'offres concernant les huissiers et les vérificateurs financiers — qui représentent des centaines de milliers de dollars d'honoraires — ont été faits par téléphone. Le contrat liant la CSDL et la Banque de Montréal a aussi été reconduit sans soumission publique.

« Le conseil avait majoritairement accepté de déroger à la politique », dit Mme Desjardins, qui explique que les appels d'offres ont été faits sur invitation pour des raisons pratiques. « On était tellement encadrés qu'on ne pouvait plus fonctionner. Pendant l'absence de M. Dalphond, les assemblées du conseil étaient beaucoup plus relâchées. Il créait des tensions inutiles. »

Les liens serrés qu'entretient M. Dalphond avec le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, n'ont pas contribué à sa destitution, affirme Mme Desjardins. Mais une source indique que certains commissaires d'allégeance politique différente n'appréciaient pas de voir leur président défendre les intérêts du maire dans les dossiers de la CSDL.

Semaine Laval inc. pour gens d'affaires

La chambre de commerce de Laval a lancé hier la « Semaine de Laval inc. » dont le but est de rassembler près d'une vingtaine d'organismes économiques et sociaux dans la réalisation d'activités conçues pour répondre aux besoins des gens d'affaires.

Durant la semaine du 3 au 8 mai, une brochette d'activités sera présentée, dont l'opération « 100 emplois pour sans-emploi ». Le point culminant de la semaine sera le Gala Dunamis où, sur le thème de la Guerre des Étoiles seront récompensées les entreprises les plus brillantes au firmament des affaires de Laval et les deux personnalités Méritas de l'année.

Les 7 et 8 mai aura lieu le Salon national de la petite entreprise du travail autonome et de l'emploi avec des conférences et des ateliers.

Lors de cet événement, les offres d'emplois seront diffusées gratuitement. Les chercheurs d'emplois pourront alors soumettre leur candidature pour les postes qui les intéressent et, grâce à l'utilisation d'un logiciel, les employeurs se verront acheminer uniquement les candidatures qui répondent vraiment à ce qu'ils recherchent.

Le Salon se déroulera au centre des congrès Le Parc et l'entrée sera gratuite. Pour de plus amples informations : (450) 972-3072.

Vente de Faillite

Côté DécorAction Inc.

Cache-pots • jardinières
urnes • baignoires
personnages • animaux

Plus de 100 modèles, Choix de 4 couleurs
Grandeurs assorties



40%
DE RABAIS DU PRIX DE LA COMPÉTITION

40% 60%
À
DE RABAIS DU PRIX DE LA COMPÉTITION

POINT ZERO
VÊTEMENTS PRINTEMPS ÉTÉ
POUR HOMMES & DAMES

40% DE RABAIS
DU PRIX
RÉGULIER

(tune)
RECORDS
DISQUES COMPACTS
SIMPLES, DOUBLES OU TRIPLES
déjà réduit de 50% à 60%

25% DE RABAIS
ADDITIONNEL
À LA CAISSE

LA VENTE DÉBUTE
JEUDI 22 AVRIL @ 9:30
181 25ième Avenue, St-Eustache
7080 Avenue du Parc, Mtl

HEURES D'OUVERTURE ST-EUSTACHE: LUN.-MER. 9:30-18:00, JEU.-VEN. 9:30-21:00, SAM. 9:00-17:00, DIM. 10:00-17:00
HEURES D'OUVERTURE MONTRÉAL: LUN.-MER. 10:00-17:00, JEU.-VEN. 10:00-21:00, SAM. 9:00-17:00, DIM. FERMÉ

Maynards
DEPUIS 1902

LIQUIDATEURS
ÉVALUATEURS
ENCANTEURS

Pour une
consultation
GRATUITE

NE MANQUEZ PAS LE CAHIER

Santé

CHAQUE DIMANCHE DANS

La Presse



Le nombre d'accidents mortels revient au niveau des années 50

L'amélioration du bilan attribuable aux lois plus sévères et à une prudence accrue des automobilistes

NORMAN DELISLE
Presse canadienne, QUÉBEC

La route fait de moins en moins de victimes au Québec. En fait, le nombre de morts dans des accidents de la circulation a baissé au point qu'on se retrouve, à l'aube de l'an 2000, avec sensiblement le même nombre de décès qu'il y a 40 ans et ce même si il y a cinq fois plus d'automobiles en circulation sur les routes québécoises.

Ainsi, en 1998, on dénombrait 717 morts sur les routes du Québec, soit le même nombre de victimes qu'en 1955. De plus, on a réussi à atteindre, deux ans plus tôt, l'objectif fixé pour l'an 2000, soit réduire le nombre annuel de décès à moins de 750 par année.

En 1997, il y avait eu 805 morts.

Pour mesurer le progrès établi, rappelons que 1973 fut une véritable année de l'hécatombe avec un record de 2209 morts accidentelles sur les routes.

Le nombre de blessés graves dans les accidents routiers s'est maintenu l'an dernier par rapport à 1997, soit 5924. Par contre, le nombre de blessés légers, c'est-à-dire dont l'état n'a pas nécessité l'hospitalisation, a diminué de deux pour cent pour atteindre 41 000.

Une seule catégorie d'accidents a augmenté considérablement : ceux impliquant des motocyclistes. Le nombre de décès en motos a grimpé à 57, soit 18 de plus que l'année précédente. La hausse est attribuable notamment à l'augmentation du nombre de motos — il y en a 76 500, soit huit pour cent de plus — et au climat exceptionnel de l'été dernier, qui a favorisé l'utilisation de ce type de véhicule.

Cette conjoncture pourrait amener la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) à augmenter les primes d'assurance des motocyclistes, a indiqué le président de l'organisme, Jean-Yves Gagnon.

BILAN ROUTIER 1998

Victimes décédées sur les routes du Québec



Source: SAAQ

Michèle Lecavalier -- (PC)

Tant le ministre des Transports, Guy Chevrette, que M. Gagnon ont attribué l'amélioration du bilan routier du Québec à la mise en vigueur de la Loi 12, en décembre 1997.

Cette loi a augmenté considérablement les sanctions à l'endroit des conducteurs dont les capacités sont affaiblies par l'alcool. Un conducteur dont le taux d'alcool est supérieur à la limite permise voit aussitôt son permis de conduire suspendu pour 15 jours, ou même 30 jours s'il s'agit d'une récidive.

Si un juge reconnaît coupable le conducteur aux facultés affaiblies, l'interdiction de conduire peut s'étendre à un an. Pour obtenir un nouveau permis, il y a des conditions à respecter, notamment se soumettre à un programme d'éducation sur la consommation d'alcool.

Le ministre Chevrette a aussi attribué les gains en matière de sécu-

rité routière aux efforts des automobilistes québécois qui sont de plus en plus conscients de l'importance du problème. Il a notamment signalé que des jeunes décident souvent de désigner l'un d'eux comme conducteur devant demeurer sobre les soirs où ils veulent faire la fête.

Jean-Yves Gagnon a souligné pour sa part que l'accent allait être mis sur les conducteurs de 75 ans et plus, qui représentent la seule catégorie de conducteurs qui a vu son nombre de décès augmenter sur les routes cette année.

Par ailleurs, le sous-ministre des Transports, André Trudeau, a signalé que des mesures importantes avaient été prises pour améliorer les conditions des différentes routes.

Une somme de 59 millions a été consacrée pour améliorer les courbes trop prononcées, tandis que l'accotement de routes a été pavé sur une distance de 315 km.

EN BREF

Un garçonnet survit à une chute de 16 étages

■ Un petit garçon âgé de huit ans a échappé à la mort après un plongeon de 16 étages à Hong Kong. Il doit sa survie à des cordes à linge qui ont ralenti sa chute. L'enfant s'en est sorti avec un bras et une jambe cassés... ainsi qu'une bonne frousse, rapportaient les quotidiens de l'ancienne colonie britannique,

hier. Leung Man-chun a atterri sur du linge qui séchait au premier étage. La police a qualifié sa survie de « miracle ». La petite sœur de Leung, Kit-ying, âgée de trois ans, a raconté à la police que tous deux étaient en train de jouer dans l'appartement familial. Le petit garçon a grimpé sur une voiturette afin d'ouvrir le grillage qui fermait la fenêtre. Il a perdu l'équilibre alors qu'il regardait à l'extérieur.



SPORTSURFACE

1231
STE-CATHERINE
OUEST

OUVERTURE
JEUDI
22 AVRIL

FABRICVILLE

L'ÉVÉNEMENT MODE

Procurez-vous une circulaire de 8 pages
REMPLIE D'ESCOMPTES
en magasin

NOUVEAUX!
MÉLANGES DE LIN
À partir d'aussi bas que
349
3 m



NOUVEAUX!
POLYESTER IMPRIMÉ GRANDE LARGEUR
Achetez 1m au prix cour.
2 mètres de valeur égale ou moindre
OBTENEZ 2 GRATUITS

CHAQUE MÈTRE DE NOUVEAUX TISSUS MODE 33 1/3% à 60% DE RABAIS ET PLUS

CRÈPE-DE-CHINE soyeux
60% de rabais
399
3 m

Rayure fine pour **COSTUMES**
Achetez 1 m au prix cour.
OBTENEZ 1 MÈTRE GRATUIT

Tissus Mode TRANSPARENTS!
COTONS Imprimés
À partir de
499
4 m

ÉVÉNEMENT DÉCOR MAISON

ASSORTIMENT DE: DENTELLES JACQUARD EUROPÉENNES
Prix cour. 11,99m
IMPRIMÉS 100% COTON POUR LA DÉCORATION
Prix cour. 16,99m
CHINTZ GLACÉ
Prix cour. 9,99m

ASSORTIMENT DE: VELOURS MALDEN D'AMEUBLEMENT
Prix cour. 19,99m
BATISTE DE DÉCORATION
Prix cour. 4,99m
VOILAGES IMPRIMÉS
Prix cour. 14,99m

ACCESSOIRES DE COUTURE
FIL KOBAN
40% DE RABAIS

DENTELLES ET GARNITURES SUPRÊME
BIAIS ET ELASTIQUES EN PAQUETS DOMCORD
AIGUILLES KLASSÉ RUBANS OFFRAY
GLISSIÈRES Y.K.K. BOUTONS H.A.KIDD

Le symbole 'Elite, c'est payant' indique les prix membres Elite. Prix de solde non-membres aussi disponibles.

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et lingerie avec 170 magasins à travers le Québec

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 H

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLANS VENDABLES - 7270, rue Sherbrooke Est (514) 485-8888
RUE ST-CATHERINE - 254, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1821
RUE DES ÉTOILES - 644, avenue Snowbird (514) 485-8888
BOYAL - 2028, boul. St-Régis (514) 683-4000
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 721-4786
LAFLEUR - 8400, boul. Newman (514) 960-8946
SUVERNY, LAFLEUR
Place Mont Royal - 1000, boul. de la Concorde (400) 862-1888
SUVERNY, LAFLEUR
Galerie Level - 1040, boul. Le Bonheur (400) 578-1313
ST-LÉONARD - 8034, rue Jean-Talbot Est (514) 855-0900
CENTRE GUYARD - 2014, boul. Taschereau (400) 872-8888
CENTRE MONTRÉAL - 200, boul. d'Argyle (400) 899-2112
GALLERIE ST-LAURENT - 1003, Marché-Laurin (514) 334-0810

decorville SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600



L'ÉQUIPE SPINELLI

On fait plus pour vot' bonheur

229\$/m. ou moins
48 mois



599\$ acompte
Sentra

279\$/m. ou moins
48 mois



1499\$ acompte
Altima

369\$/m. ou moins
48 mois



1799\$ acompte
Maxima

Premier au pays en volume pour le mois de mars

NOTRE ENGAGEMENT D'ÉQUIPE
Meilleur prix garanti • Privilèges d'échange • Primes fidélité • Meilleur service garanti

La vie est une route

SPINELLI NISSAN

345, boul. Brunswick, Pointe-Clair (face au centre commercial Fairview)

NISSAN

A vous d'en profiter

514 697-9141
1 888 697-9141
www.spinelliauto.com

Ca que vous devez savoir : Transport et préparation inclus. Location 48 mois. Limite de 72 000 km. 0.10\$/km extra pour Sentra et Altima et 0.15\$/km extra pour Maxima. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Cette offre s'adresse aux particuliers accrédités. Premier et dernier paiements requis. Offre valide sur véhicules en inventaire seulement.



Dix officiers de police russes désirant mieux connaître le système québécois d'intervention auprès des jeunes sont de passage au collège de Maisonneuve.

Des policiers russes à Montréal

Ils participent à un projet de formation sur les méthodes québécoises d'intervention auprès des jeunes

RIMA ELKOURI

Dans les couloirs du collège de Maisonneuve, on discute en russe ces jours-ci. C'est que depuis le 12 avril, et jusqu'au 23, dix officiers de police de la Fédération de Russie sont de passage à Montréal dans le cadre d'un projet de formation visant à mieux leur faire connaître les programmes québécois d'intervention auprès des jeunes. Un projet de l'UNICEF de Moscou qui a été confié au Service de coopération internationale du collège de Maisonneuve.

Ce qui est intéressant, note Nina Sedova, responsable des policiers jeunesse dans la région de Saint-Petersbourg, c'est que l'accent est mis sur la prévention. « L'objectif, ce n'est pas de punir l'adolescent, mais de trouver une solution pour l'aider », dit-elle.

Les problèmes de délinquance des mineurs en Russie se comparent à ceux que l'on trouve ici, ajoute Sergéi V. Smirnov, chef de la prévention des crimes au ministère russe des Affaires internes. « Le problème numéro un, c'est la toxicomanie. Ensuite, les gangs de rue. Et il y a aussi le vandalisme. »

Éclatement de la famille, situation économique instable entraînant une migration vers les centres urbains, écart croissant entre les riches et les pauvres : tous ces éléments créent des « problèmes de vagabondage », dit-il. Dans les grandes villes, on trouve de plus en plus de jeunes dans la rue, abandonnés, sous-alimentés et vivant dans un climat de violence.

Si les problèmes sont comparables à ceux d'ici, les ressources sont différentes. Et, dans le cadre de la vaste réforme sociale menée en Russie, les officiers de passage à Montréal comptent s'inspirer du modèle québécois. « Chez nous, la justice pour mineurs n'existe pas. Il n'y a que des juges spécialisés dans les questions relatives aux jeunes. Nous aimerions créer des tribunaux spéciaux (similaires à la Chambre de la jeunesse) », indique M. Smirnov, qui est responsable de 15 000 policiers jeunesse.

De plus, le métier de travailleur social est nouveau en Russie. Pour le moment, ceux qui ont ce titre se contentent de distribuer de l'argent aux personnes âgées, indique Mme Sedova. « Le gouvernement veut les réorienter, faire en sorte qu'ils interviennent plus directement auprès des mineurs et des personnes âgées. »

En plus de rencontrer un juge et des avocats à la Chambre de la jeunesse, les officiers russes ont assisté à une audition. Ils ont aussi rencontré des policiers dans des postes de quartier et visité des centres jeunesse et des organismes communautaires. Et la Sûreté du Québec leur a offert une formation en « résolution de problèmes ». « Ce qui nous a impressionnés, c'est l'accent mis sur la concertation entre tous ces acteurs ainsi que les liens tissés entre la police et la communauté. (...) Les policiers ici n'attendent pas que les crimes soient commis pour intervenir », dit Mme Sedova.

L'automne dernier, dans le cadre du premier volet de ce programme, une équipe du Québec s'est rendue en Fédération de Russie pour y mener une analyse de besoins. En novembre, elle y retournera pour voir comment se concrétise cette volonté de mettre en place de nouvelles façons d'intervenir auprès des jeunes. Un défi énorme, dans un contexte où les structures sociales héritées du passé n'ont pas encore été remplacées, note Hélène Brassard, directrice du Service de coopération internationale au collège de Maisonneuve. « On espère que le programme va faire des petits », conclut-elle.

SOLDE DE PATINS À ROUES-ALÉÉES



ULTRA-WHEELS SQ3 BIOFIT POUR HOMME ET FEMME

- roulement à bille ABEC 3

Solde 179⁹⁹

ULTRA-WHEELS ENTITY (pour homme) ODYSSEY (pour femme)

- CHASSIS ALUMINIUM
- ROUES 76MM
- ROULEMENT À BILLES ABEC-5
- BOTTINES ANGLES AJUSTABLES À LA CHEVILLE
- FREIN

Prix régulier 229,99

Solde 199⁹⁹



MISSION PROTO-VI

- chassis MISSION PENETRATOR HI-LO
- roues arrières KUZAK PROGLUE 80.5mm
- roues avant KUZAK PROGLUE 72.5mm
- roulement à billes ABEC-3
- protecteur avant ventilé
- système de lacage "PAST VERT"

Prix régulier 369,99

Solde 299⁹⁹



NIKE GOFLEX POUR HOMME ET FEMME

- "FaraFlex System"
- roues NIKE Nspira 78mm
- roulement à billes ABEC 3

Prix régulier 299,99

Solde 279⁹⁹



ULTRA-WHEELS XPANDER

- patins ajustables pour enfant
- disponibles en 4 grands ours
- roulement à billes ABEC 1

Prix régulier 129,99

Solde 109⁹⁹



ULTRA-WHEELS SQ7 BIOFIT POUR HOMME ET FEMME

- chassis aluminium
- roulement à billes ABEC 5
- roues 76mm

Prix régulier 249,99

Solde 229⁹⁹



ULTRA-WHEELS LITEMAX

- roulements à billes ABEC-5
- roues 76mm

Prix régulier 249,99

Solde 209⁹⁹



C.C.M. RH155

- patins ROLLER-HOCKEY SR
- roulements à billes PRECISION ABEC-1

Prix régulier 199,99

Solde 99⁹⁹



MISSION FLOW MOD-4

- chassis MISSION ACCELERATOR HI-LO
- roues arrière KUZAK PROGLUE 80.5mm
- roues avant KUZAK PROGLUE 72.5MM
- roulement à billes ABEC-3
- protecteur avant ventilé

Prix régulier 359,99

Solde 289⁹⁹



MISSION PROTO-V

- chassis MISSION ACCELERATOR HI-LO
- roues arrières KUZAK GOODY 80mm
- roues avant KUZAK 72mm
- protecteur avant ventilé

Prix régulier 319,99

Solde 269⁹⁹

Sports ROUSSEAU

VILLE ST-LAURENT
612, boul. Ste-Croix
747-6072

PONTE-AUX-TREMBLES
12510, Sherbrooke Est
645-1291

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3587, boul. St-Jean
628-7235

GREENFIELD-PARK
3261, boul. Taschereau
926-0668

MONTRÉAL
6816, rue Papineau
274-4429

LAVAL (Nôge centre)
4440, aut. Laval (440)
581-8440

Méga centre de Laval

ACURA

Très, très SPÉCIAL,

EL Édition Spéciale 1999



- ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ☑ Régulateur de vitesse ☑ Puissant moteur VTEC
- ☑ Deux coussins gonflables (SRS)
- ☑ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

288 \$/mois*

0\$ comptant
308\$/mois

Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Acura EL (modèle MB454X). Total des paiements : 13 824 \$ /14 784 \$. * Un acompte de 895 \$ ou option 0 \$ comptant à 308 \$ par mois et un premier versement sont requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

EN BREF

Espoir à Toronto

Les autobus, les tramways et le métro pourraient rouler de nouveau aujourd'hui à Toronto, trois jours après le déclenchement d'une grève qui a obligé 800 000 personnes à se débrouiller par leurs propres moyens pour se déplacer en ville. Le Syndicat uni du transport a offert hier d'autoriser un arbitre à régler le conflit, portant sur une demande d'augmentation salariale, qui oppose 7800 grévistes et la Commission des transports de Toronto. Une réunion d'urgence de la commission a été convoquée hier soir afin d'étudier la proposition.

La FAA demande l'inspection des MD-11

La FAA a exigé une inspection d'urgence des avions de type MD-11 — comme celui qui s'est écrasé au large de la Nouvelle-Écosse —, après avoir décelé un câblage endommagé et des matériaux isolants carbonisés dans un avion de la compagnie World Airways. L'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis a demandé aux entreprises propriétaires des 45 avions de type MD-11 de vérifier l'installation de pièces supportant des câbles dans un compartiment cargo de l'avion. L'absence de ces pièces « pourrait causer le contact d'un ensemble de câbles avec l'isolant et provoquer son frottement contre le fuselage, ce qui pourrait être une source possible d'incendie », affirme un communiqué émis hier par la FAA. Il y a actuellement 168 MD-11 en service dans le monde, mais aucun au Canada.

Du nouveau sur le Titanic

Les chercheurs qui étudient l'épave du Titanic affirment avoir trouvé de nouveaux indices qui confirment ou confrontent certaines hypothèses expliquant le naufrage du célèbre navire. Le navire a coulé le 15 avril 1912 et gît aujourd'hui par 4000 mètres de profondeur, à environ 600 kilomètres au sud-est de Terre-Neuve, faisant 1500 morts. Après avoir remonté diverses pièces du navire, l'été dernier, les équipes de scientifiques et d'ingénieurs ont notamment découvert que le navire est demeuré en un seul morceau tant qu'il est resté en surface, ce qui réfute les affirmations de survivants qui soutenaient que le paquebot avait commencé à se disloquer avant de couler. Les chercheurs ont pu déterminer par ailleurs que les rivets qui maintenaient en place les plaques d'acier sur la coque n'étaient pas aussi solides qu'on pensait. Cependant, des tests effectués sur une importante section de coque remontée l'année dernière démontrent que « l'acier est presque aussi bon que celui qu'on produit aujourd'hui et était adéquat pour le tonnage d'un navire comme le Titanic », précise un expert en métallurgie.

Chef micmac acquitté

Le chef micmac de Listuguj, Ronald Jacques, 62 ans, a été acquitté hier par le juge Raoul Poirier des accusations d'agression sexuelle (viol) et d'actes de grossière indécence à l'endroit d'une personne d'âge mineur. Les accusations pesaient contre lui depuis près d'un an. Dans son verdict déposé hier au palais de justice de New Carlisle, en Gaspésie, le juge Poirier a indiqué que la version de la plaignante, qui n'était âgée que de 9 ans en 1978, l'époque présumée des actes reprochés, n'a été corroborée d'aucune façon lors du procès tenu les 10 et 11 mars. La victime, âgée de 30 ans et dont l'identité ne peut être révélée, avait alors raconté le viol présumé perpétré par Ronald Jacques un soir d'automne 1978, alors qu'elle avait été, selon elle, invitée à coucher dans la famille de l'accusé. Elle n'a cependant jamais pu identifier une date et n'a porté plainte qu'en novembre 1997, deux jours après le retour de Ronald Jacques au poste de chef de bande.

MOORES

VÊTEMENTS POUR HOMMES

GRANDE

OUVERTURE

MAINTENANT 13 MAGASINS À MONTRÉAL POUR MIEUX VOUS SERVIR!

COMPLÈT CHAMPLAIN DE CONFECTION CANADIENNE

Rapport qualité-prix incroyable!

Confectionné dans notre propre manufacture pour vous assurer une qualité constante.

Tailles: Rég., Court, Long.



2 POUR 299 \$

159⁹⁹

COMPARÉ À 295 \$

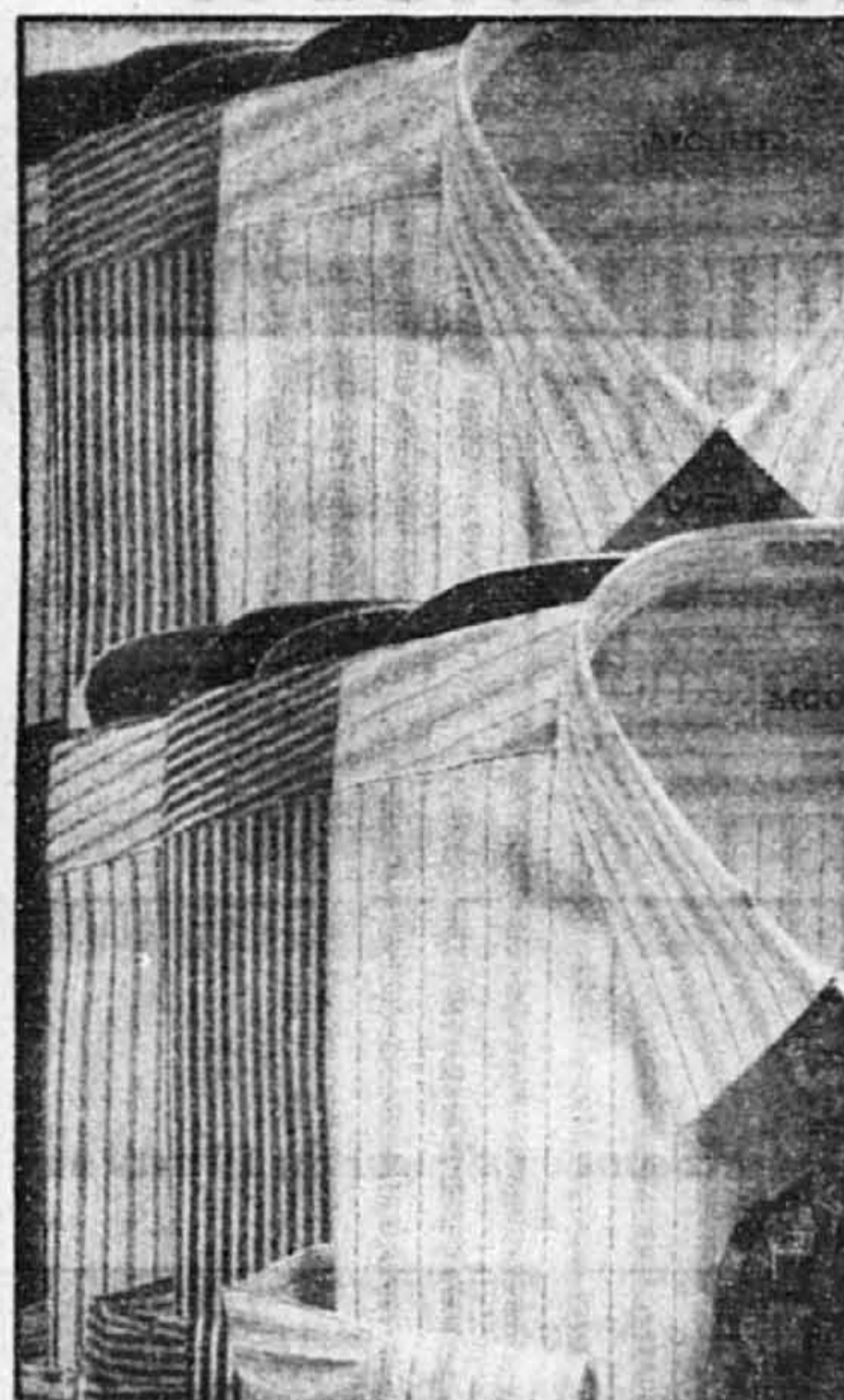
VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE

LONGUEUIL, QUÉBEC
2247, Boulevard Roland Therrien
(450) 448-7555



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, Mardi: 9:30 à 18:00 Merc, à Vend: 9:30 à 21:00
Samedi: 9:00 à 17:00 Dimanche: 12:00 à 17:00

JEUDI, LE 22 AVRIL À 9H00
2247, BOULEVARD ROLAND THERRIEN
À LONGUEUIL, AU QUÉBEC



RABAIS SPECTACULAIRE

LE MEILLEUR RABAIS SUR LES CHEMISES HABILÉES AU CANADA

Des chemises habillées dans un tissu facile d'entretien fait de 65% polyester et de 35% coton. Choisissez parmi un large éventail de motifs. Venez vite pour avoir un meilleur choix. Offre valide. Jusqu'à épuisement de la marchandise.

10⁰⁰
COMPARÉ À 25 \$

RETOUCHES EN UN RIEN DE TEMPS!
RETOUCHES FAITES SUR LES LIEUX À UN PRIX MODIQUE



EN PLEINE CROISSANCE, MAINTENANT 111 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR...!

- **Marché Centrale Métropolitain**
785, rue Chabanel Ouest
(514) 383-8528, à côté de Club Price
- **Centre-Ville** 1007 St. Catherine Ouest
(514) 845-1548, entre Peel et Metcalfe
- **Chomedey-Laval**
Autoroute 440 Ouest (450) 973-8655, à côté de André Lalonde Sport
- **Laval** 1793 boul. St. Martin Ouest
(450) 886-2457, angle le Corbuser
- **Plaza St. Hubert** 6955 Rue St. Hubert au coin de Bélanger (514) 948-0282
- **St. Léonard** 6835 Rue Jean-Talon Est (514) 253-6555, à côté de Super "C"
- **St. Laurent** 9798 Gde-Vue Ouest (514) 332-7263, à côté de Roma-Entréop
- **Pointe-Claire** 6361 Route Trans-Canadienne (514) 426-2050, à côté de Maxi et Cie
- **Brossard** 5750 boul. Taschereau (450) 443-5717, à côté de Super "C"
- **LaSalle** 7155 boul. Newman (514) 363-1546, à côté de Toys "R" Us
- **Saint-Jean-Sur-Richelieu** 575 boul. Pierre Casse (450) 359-7676, en face de Carrefour Richelieu
- **Les Promenades St. Bruno**
1 boul. des Promenades (450) 441-0707, 2^e étage à côté de Zellers

le printemps ACURA.



Integra Édition Spéciale 1999

288 \$/mois*

Option 0 \$ comptant

☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD ☑ Antenne électrique ☑ Deux coussins gonflables (SRS) ☑ Système d'entrée sans clé et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie Blainville

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est Anjou

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey Laval

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux

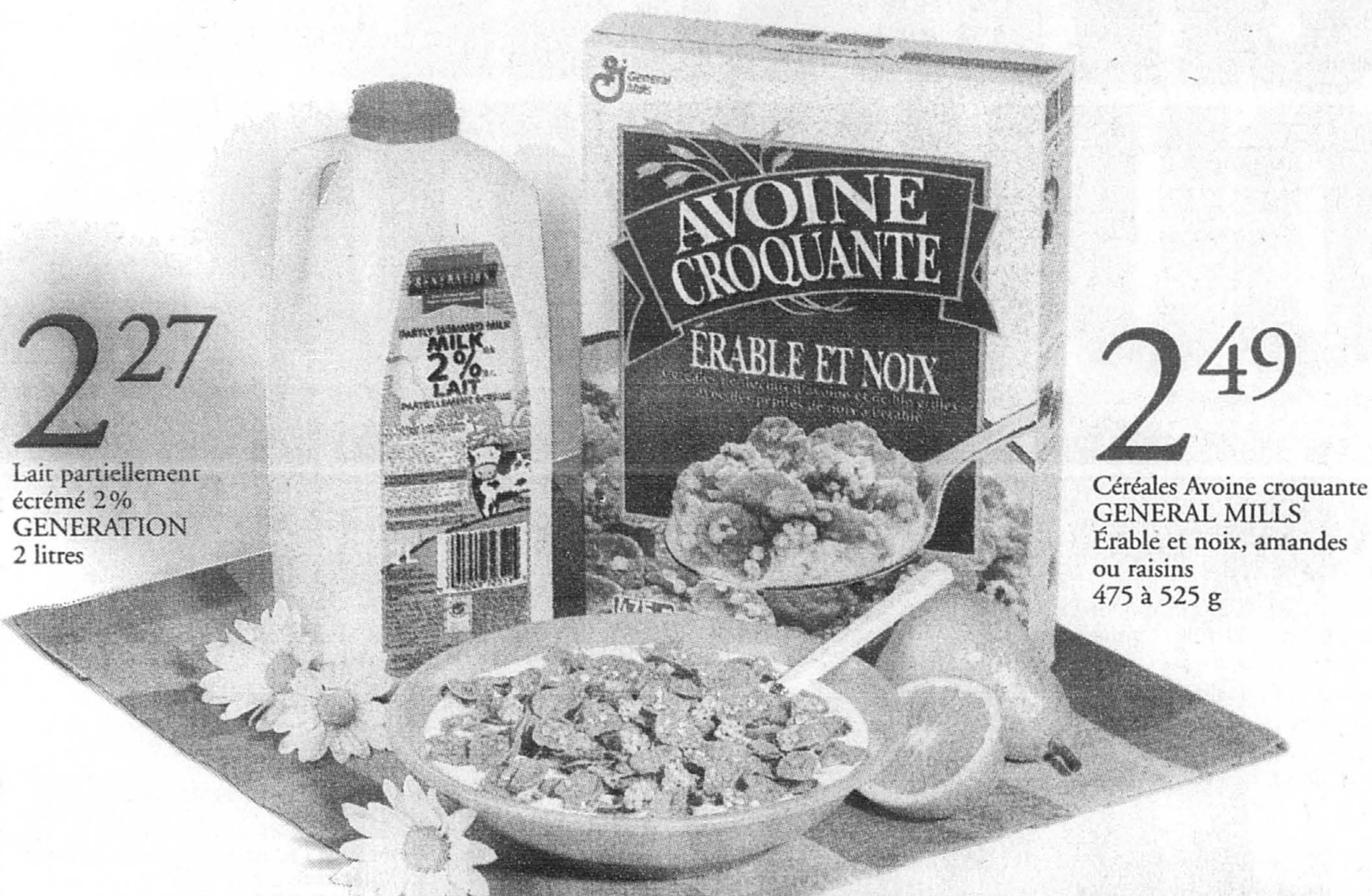
LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest Montréal

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau Brossard

Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Acura Integra (modèle DC434X) 1999. Total des paiements: 13 824 \$ / 16 464 \$. * Un acompte de 2 325 \$ ou option 0 \$ comptant à 343 \$ par mois et un premier versement sont requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaires). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Le matin, c'est vachement bon!

(Et à meilleur prix...)



2²⁷

Lait partiellement écréé 2%
GENERATION
2 litres

2⁴⁹

Céréales Avoine croquante
GENERAL MILLS
Érable et noix, amandes
ou raisins
475 à 525 g

	2 ¹⁷ Lait partiellement écréé 1% GENERATION 2 litres		2 ³⁷ Lait homogénéisé 3.25% GENERATION 2 litres		2 ⁴⁹ Lait au chocolat 1% GENERATION 2 litres
--	--	--	---	--	--

Ces prix sont en vigueur du 19 avril au 25 avril 1999 inclusivement.

Pour célébrer ses 30 ans, votre Restaurateur maison Provigo vous offre plusieurs produits à prix très avantageux. Parce qu'un bon plat n'a pas besoin d'être accompagné d'une facture salée.

Votre restaurateur
MAISON^{MC}
provigo



TRENTE
ANS
PRÈS DES
GENS
30



A4 2.8

Tâtez la A4 et testez votre pouls.

La première fois que vous conduisez la Audi A4 2.8, votre cœur palpite. Tout en elle a été conçu pour vous transporter. Physiquement. Spirituellement. Le plus léger détail de cette divine berline sportive le confirme. Son racé et prodigieux moteur V6 de 190 chevaux et 30 soupapes a du cœur au ventre. Sa boîte de vitesse Tiptronic^{MD} à 5 rapports, en option, vous permet de rouler en mode automatique, ou de changer de vitesse pour une performance plus sportive. Pour conserver votre belle exaltation et la stabilité de votre voiture, optez pour la traction avant FrontTrak^{MC} ou l'entraînement intégral quattro^{MD}. Et pour ajouter au plaisir, vous avez le choix parmi trois différents concepts d'aménagement intérieur appelés *Atmosphères*^{MD}. La A4 2.8. N'est-il pas grand temps de vous faire palpirer ?



AUTO STRASSE, INC.
5905 Trans Canada Highway
St-Laurent, QC
514-748-6961

AUTOMOBILES E. LAUZON
1384, boulevard Labelle
Blainville, QC
450-430-1460

LES AUTOMOBILES NIQUET
1905, boulevard Sir Wilfrid Laurier
St-Bruno, QC
450-653-1553

LES AUTOMOBILES POPULAR
5441, rue Saint-Hubert
Montréal, QC
514-274-5471

PARK AVENUE VOLKSWAGEN AUDI
8805, boulevard Taschereau
Brossard, QC
450-656-4811

Location à partir de 599 \$/mois*
Durée de 36 mois; taxes, immatriculation
et frais du concessionnaire en sus.
Acompte 2 174 \$
Dépôt de garantie remboursable 650 \$
Première mensualité 599 \$
Montant dû à la signature du bail 3 423 \$

DE SÉRIE AVEC CHAQUE AUDI : TROIS ANS OU 80 000 KM DE SERVICES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE GRATUITS.

*Bail fermé de 36 mois offert aux clients admissibles par Crédit VW Canada, Inc. chez les concessionnaires participants. Livraison obligatoire avant le 31 mai 1999. Taux calculé en fonction du PDSF de 44 280 \$ de l'Audi A4 2.8 1999, incluant le toit ouvrant vitre, l'ordinateur de voyage, le volant sport, le sac à skis et les frais de transport de 570 \$. Contribution du concessionnaire requise, pouvant modifier le prix final négocié. Locataire responsable des assurances et pourrait avoir certaines responsabilités financières à la fin du bail. Locataire responsable des frais additionnels de 0.10 \$ le km en excédent de 20 000 km par année. Prix réels fixés par le concessionnaire. Demandez les détails à votre concessionnaire. « Audi », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « FrontTrak » est une marque de commerce de AUDI AG. « Atmosphères » est une marque de service de Audi of America, Inc. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h. c. F. Porsche AG. Pour en savoir plus sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI, ou visitez notre site web www.audi.com.